BULLETIN COMMUNAL

STAVELOT - COO - FRANCORCHAMPS

Janvier 2023

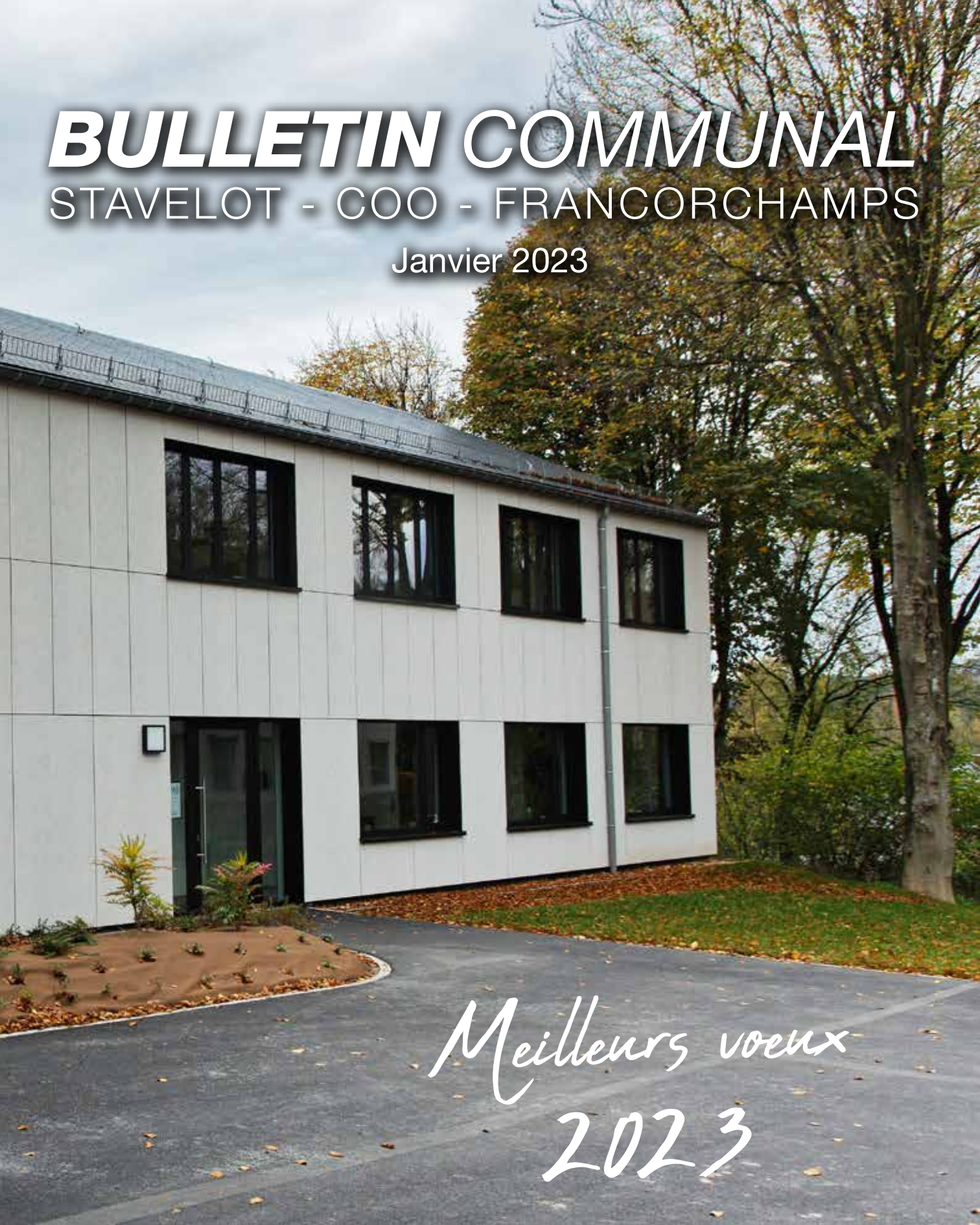

LE MOT DU BOURGMESTRE

Thierry de BOURNONVILLE
Le Bourgmestre

Chère Madame,
Cher Monsieur,

J'espère que vous avez bien passé le cap de l'année 2022 qui aura plongé le monde dans une crise que les plus éminents politologues et économistes n'avaient pas prévue.

Vous prendrez connaissance de la modification budgétaire 01/2022 que j'appréhendais dans mon éditorial du mois de juin mais qui, finalement, s'est révélée moins compliquée et nous a permis même de faire quelques provisions pour l'avenir.

Notre budget 2023 s'est inscrit dans la même démarche : assumer toutes les augmentations (index, combustibles, électricité, matières premières) mais aussi poursuivre les gros dossiers et apporter également de petites choses bien utiles à notre population.

Sans nouvelle catastrophe internationale, l'année 2023 devrait bien se passer.

Soyons réalistes … la suivante a de quoi inquiéter par contre car il est un fait que le fameux contrat F1 n'est pas encore signé.

Pas de panique pourtant et n'élaborons pas maintenant des plans drastiques dont il est bien difficile d'approcher les différents paramètres.

Depuis plus de vingt ans, nous avons tenté, au travers du Bulletin communal, de vous tenir au courant de l'activité du Collège et de la majorité en général.

Nous avons souhaité aller plus loin et vous faire vivre en direct les débats du Conseil communal.

Certains ont déjà dénaturé les retransmissions grâce à des morceaux choisis. La minorité, au balcon durant ces quatre années bien difficiles, aperçoit déjà les urnes et les crayons rouges bien taillés.

Ce n'est pas le cas de la majorité puisque durant ces deux dernières années de la mandature, notre attention ne se détourne pas des dossiers que nous souhaitons voir aboutir.

Par ailleurs, vous avez lu ou entendu que beaucoup de mandataires communaux avaient « le blues », état d'esprit allant même jusqu'à de nombreuses démissions.

Sachez que ce n'est pas mon cas. Entouré par les membres du Collège et une administration efficace et dévouée, je prends toujours, avec un enthousiasme intact, l'exercice de ma fonction dans l'intérêt de toutes et tous, et bien sûr de notre ravissante commune.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce Bulletin communal dans lequel les membres du Collège ont mis toute leur énergie et je vous présente également, Chère Madame, Cher Monsieur, tous mes meilleurs vœux pour une année 2023 heureuse et apaisée.

Votre dévoué, Th. de BOURNONVILLE,
Bourgmestre.

FINANCES

MODIFICATION BUDGÉTAIRE 01/2022

Celles et ceux que les chiffres ne rebutent pas auront lu dans le Bulletin communal de juin 2022 que j'annonçais une modification budgétaire d'automne ardue.

Une fois encore, ce sont les recettes provenant du Circuit, et particulièrement du dernier Grand Prix, qui nous ont permis de retrouver provisoirement le sourire.

Nous avons même pu mettre une somme considérable en provision.

Une bonne surprise est également venue de notre vente de bois automnale.

Initialement prévue à 550.000 €, nous avons réduit la prévision à 350.000 € à cette MB alors que la vente, quelques jours après, nous apportait 468.000 €.

Bonne nouvelle donc qui figurera au tableau de synthèse du budget 2023.

D'où parfois la difficulté de dresser des plans, d'anticiper des résultats !

LE RÉSULTAT DE L'ORDINAIRE

Exercice propre	
Recettes ordinaires	13.110.698,15 €
Dépenses ordinaires	13.055.289,93 €
Soit un boni à l'exercice propre de	55.408,22 €
Exercices antérieurs	
Excédents de l'exercice antérieur	1.007.864,78 €
Prélèvements sur fonds de réserve ordinaire	0,00 €
Prélèvements pour le fonds de réserve ordinaire	35.000,00 €
Prélèvements pour le fonds de réserve extraordinaire	377.399,39 €
Boni	**650.873,61 €**

LES RECETTES

	Budget 2022	MB 01/2022	Différence	Pourcentage
Prestations	1 389 281	1 249 735	-139 457	-10,04 %
Transferts	11 079 198	11 778 671	699 473	6,31 %
Dette	81 730	82 292	562	0,69 %

PRINCIPALES MODIFICATIONS

Prestations (- 10,04 %)

- Augmentation plutôt considérable pour la récupération du précompte professionnel du travail en équipe.
- Mais révision à la baisse des ventes de bois de sciage dont le crédit semblait surestimé par rapport aux prévisions du SPW.

Transferts (+ 6,31 %)

- Réévaluation des différentes taxes et redevances, soit sur base des derniers enrôlements et facturiers, soit sur base de la situation comptable de l'article. Mise en avant toutefois de la taxe sur les panneaux d'affichage par rapport aux montants enrôlés pour les 24H et le GP F1.
- Inscription du subside POLLEC octroyé pour la mise en place de la stratégie immobilière.
- Adaptation de la dotation du fonds des communes et des taxes additionnelles revues suivant les derniers courriers reçus.
- Inscription également de la recette du projet Pédibus.

Dette (+ 0,69 %)

- Stabilité à constater pour ces recettes.

LES DÉPENSES

	Budget 2022	MB 01/2022	Différence	Pourcentage
Personnel	5 352 172	5 535 594	183 421	3,43 %
Fonctionnement	2 508 850	2 680 692	171 842	6,85 %
Transferts	3 178 953	3 194 933	15 979	0,50 %
Dette	1 467 015	1 399 835	-67 179	-4,58 %
Prélèvements	0	244 236	244 236	%

PRINCIPALES MODIFICATIONS

Personnel (+ 3,43 %)

- Différentes indexations de salaires d'application en cette année de crise.
- Engagement de personnel en renfort dans certains services.

Fonctionnement (+ 6,85 %)

- Augmentation liée au coût de l'énergie, des combustibles et des carburants.
- Dépenses plus conséquentes en matière de parc informatique, de mise en conformité RGPD, de frais de poursuites et procédures, et du projet Pédibus.
- Malgré tout, un effort non négligeable a été réalisé par les différents Chefs de service.

Transferts (+ 0,50 %)

- Diverses écritures de non-valeurs prévues suite à la clôture de certains dossiers de recouvrement et de transactions intervenues.
- Les subsides octroyés à titre exceptionnel à différentes sociétés et clubs sportifs.
- Adaptation de la dotation pour la Fabrique d'Eglise de Stavelot impactée par de lourds travaux de sécurisation au niveau de l'Eglise Saint-Sébastien.
- Les avantages sociaux n'apparaissent plus à l'exercice propre mais aux antérieurs.

Dette (- 4,58 %)

- La charge d'emprunt est revue sur la situation réelle en cours.
- Une opération de Gestion Active de la Dette nous permet de postposer des charges de capital.

PRÉLÈVEMENTS

- Mise en provision du subside octroyé pour une des opérations POLLEC dont la dépense n'interviendra que l'année prochaine.
- Par mesure de prudence, une somme de 100.000 € est provisionnée afin de palier à l'augmentation des dépenses énergétiques et de personnel qui se poursuivent dans les prochaines années.

LE RÉSULTAT DE L'EXTRAORDINAIRE

Exercice propre	
Recettes extraordinaires	1.253.798.32 €
Dépenses extraordinaires	1.311.490,38 €
Soit un mali à l'exercice propre de	-57.692,06 €
Exercices antérieurs	
Excédents de l'exercice antérieur	300.799,75 €
Prélèvements sur fonds de réserve extraordinaire	1.123.244,15 €
Prélèvements pour le fonds de réserve extraordinaire	1.096.037,40 €
Boni	**270.314,44 €**

LES SUPPRESSIONS OU REPORTS DE CRÉDITS

En dépenses :

- Travaux tapis tarmac Faravennes : - 4.000 €
- Entretien extraordinaire des voiries : - 350.000 €
- Camionnette électrique : - 40.000 €
- Extension école de Hockai (dont subside 219.467 €) : - 712.000 €
- POLLEC – soutien mise en place stratégie immobilière (dont subside 141.808,80 €) – repris à l'ordinaire (pour majeure partie en 2023) : - 177.261 €

LES DIMINUTIONS DE CRÉDITS

A l'exercice propre :

- Emprises diverses : - 1.500 €
- Camion brosse : - 51.587 €

LES AUGMENTATIONS DE CRÉDITS

Aux exercices antérieurs :

- Etude dispense réduction précompte professionnel : + 100,01 €

A l'exercice propre :

- Réparation mur Stockeu : + 30.000 €
- Acquisition piano Académie de Musique : + 363 €
- Remise en état ligne droite piste athlétisme (suite aux inondations) (prélèvement financé par transfert vers fonds réserve extraordinaire de la dotation exceptionnelle spw octroyée suite aux inondations) : + 50.000 €

LES NOUVEAUTÉS

En dépense :

- Plan de relance post-Covid – Budgets participatifs évènements récréatifs : 20.000 €
- Frais unique mise en œuvre JMJO : 3.060 €
- Logiciel gestion des Ordonnances de Police : 2.950 €
- Achat bâtiment route de Wanne : 32.500 €
- Pose clôture (fermeture Circuit) : 22.860 €
- Site des Etangs – Marché auteur de projet : 25.000 €
- Augmentation capital RCA (réparation grillage terrain synthétique + frais piscine liés aux inondations pas pris en charge par l'assurance (prélèvement financé par transfert vers fonds réserve extraordinaire de la dotation exceptionnelle SPW octroyée suite aux inondations) : 50.000 €
- Réhabilitation et agrandissement bassin orage (dont subside 101.338 €) : 101.338 €
- Acquisition parcelle Ster (suite inondations) (prélèvement financé par transfert vers fonds réserve extraordinaire de la dotation exceptionnelle SPW octroyée suite aux inondations) : 1.500 €
- Acquisition parcelles Etangs : 7.000 €
- Subside exceptionnel scrlfs L'Aurore : 35.000 €
- Achat parts Société du Circuit Spa – Francorchamps : 4.723 €
- Motor-homes – Auteur de projet : 25.000 €
- Extension mission Pluris : 33.880 €

Les recettes affectées :

Notons qu'une nouvelle recette affectée a été inscrite. Il s'agit de la vente du Mercedes Vito : 400 €

Moyens de financement

Emprunts	29,23 %
Subsides	7,73 %
Prélèvements s/fonds réserve	63,04 €

Th. de Bournonville,
Bourgmestre en charge des Finances.

TRAVAUX-MOBILITÉ-JEUNESSE-ACCUEIL TEMPS LIBRE-FOLKLORE

Fabien LEGROS
Echevin

TRAVAUX

ENTRETIENS EXTRAORDINAIRES 2023

Une somme de **350.000€** était prévue au budget 2022 pour les entretiens extraordinaires. Le choix s'était porté en 2021 sur l'ancienne commune de Francorchamps, les prochaines voiries seront sur Stavelot et ses villages. Au vu de l'augmentation des coûts des matériaux, sur le budget 2022, les entretiens extraordinaires ont été supprimés. En effet, le prix au m² de 2 couches d'hydrocarbonné (6 et 4 cm) était avant la crise de 28€/m², il était de 58€/m² en juin 2022. Les augmentations des prix pour les chantiers route de Wanne (attribué pour **932.015,06€**) et de Villers (attribué pour **822.388,58€**) représentent une augmentation de 500.000€, raison pour laquelle les entretiens extraordinaires 2022 ont été retirés.

PIC (PLAN D'INVESTISSEMENT COMMUNAL) 2019-2021

- Le chantier de Villers se poursuit mais a pris un peu de retard suite à certains imprévus. Un délai supplémentaire de 60 jours a été réclamé et justifié par l'entreprise Trageco.

La route en béton a été coulée sur le deuxième et dernier tronçon la semaine du 21 au 25 novembre.

- Le chantier de la route de Wanne est lui toujours dans les délais. La Ville a acquis un bâtiment qui menaçait de s'effondrer au début du chantier. Cette maison a été démolie, la commune est actuellement en réflexion concernant la prochaine affectation de ce terrain.

Des contacts sont pris avec le Spw mobilité concernant les dispositions à prendre afin de réduire les problèmes de vitesse suite à la demande des riverains. Le Spw mobilité se rendra sur place une fois la 1ère couche d'hydrocarbonné placée

sur l'ensemble du chantier. La fin du chantier si le planning est respecté est prévue pour avril 2023.

PIC (PLAN D'INVESTISSEMENT COMMUNAL) 2022-2024

Les voiries suivantes ont été proposées : route des Blanches Pierres pour un montant estimé de 801.533 euros et la voirie dite Duke Eau depuis le pont jusqu'au carrefour de la rue du Frêne pour un montant de 1.318.495 euros. Sur cette voirie, une piste cyclable a été intégrée afin de créer un lien entre le village de Ster et le Ravel situé à l'ancienne gare.

Un subside de **655.352,88€ TVAC** a été accordé par la Région Wallonne pour effectuer ces travaux.

REPARATION DE LA PISTE D'ATHLETISME

La réparation de la piste d'athlétisme a été effectuée pour un montant de 133.760 euros. Ce travail a été confié à la société LESUCO, à l'heure de rédiger l'article, le marquage n'était pas encore effectué. Pour 2023, les terrains de tennis seront également prévus au budget pour être réfectionnés à leur tour.

RÉPARATION DU MUR DU BIEF DE L'AMBLÈVE :-

Les travaux de réparation du mur du bief ont été confiés à la société Nelles pour un montant de 34.028 euros. Il restera la réparation du petit muret qui sera elle réalisée par notre service travaux.

TRAVAUX DE CRÉATION DE FOSSÉS ET POSE DE TUYAUX À HOCKAI

Plusieurs habitants de Hockai nous avaient fait part des problèmes d'arrivées d'eaux lors des dernières inondations de juillet 2021. De nombreux travaux de création de fossés, curage et pose de tuyaux permettront d'éviter une surcharge du réseau lors de prochaines précipitations intenses.

SAUVEGARDE DU PETIT PATRIMOINE

Réfection du bac de Cheneux effectuée par le service travaux :

Remise en état du Christ à Rivage.

Remise en place d'une ancienne borne frontière à Fourir.

Réparation du mur et placement de couvre-murs à Francorchamps.

SERVICE TRAVAUX – TRAVAUX DE RÉNOVATION ET D'AGRANDISSEMENT DE LA MAISON DES JEUNES

Nos ouvriers ont commencé début novembre les travaux de rénovation et d'agrandissement de la Maison des Jeunes.

Cette décision du Collège fait suite à la demande de la directrice de la Maison des Jeunes et afin de respecter les normes imposées par la FWB et d'éviter de perdre la reconnaissance de la MJ ce qui aurait inévitablement causé la perte de subsides conséquents et d'emplois d'animateurs pour l'encadrement de près de 200 jeunes qui fréquentent régulièrement la MJ.

Plusieurs projets ont été étudiés et proposés au Collège communal. Le seul projet acceptable aussi bien financièrement que techniquement était de proposer l'entièreté du bâtiment de la Basse Cour.

Ces travaux seront entièrement effectués par le service travaux à l'exception d'un lot pour les travaux d'électricité. Le Collège communal a pris contact avec le groupement neutre des pensionnés afin de lui proposer un nouveau local. Un accord a été trouvé avec le RCS Stavelot et le groupement neutre des pensionnés afin d'accueillir ce derniers. Différents travaux d'aménagement seront effectués afin de rencontrer les demandes du groupement neutre des pensionnés.

Le local de la Basse cour ne pourra plus être mis à la disposition des associations, toutefois d'autres possibilités sont proposées par le centre culturel qui était le gestionnaire des réservations de ce site. L'objectif est de proposer à nouveau un local équivalent dans le projet de salle culturelle.

Le Collège communal soucieux du bien être des jeunes comme des aînés a pris ses responsabilités afin de trouver des solutions tant pour les uns que pour les autres. Ce long travail ne fut pas un long fleuve tranquille...

Le plus important est d'avoir permis à chacun de poursuivre ses activités avec le soutien de la commune.

Pendant ces travaux, la MJ sera installée dans les anciens bureaux Belgacom situés dans la cour de l'Abbaye. Cela leur permettra de maintenir leurs activités sans subir les nuisances des travaux.

MOBILITÉ

PLAN TROTTOIR

Les travaux du plan trottoir – Bis ont été attribués à l'entreprise Thomassen pour un montant de 40.000€ dans le quartier des Petites Communes. Il s'agit du deuxième tronçon qui sera réalisé.

Dans le budget 2023, un budget de 50.000€ sera prévu afin de poursuivre la réfection de nos trottoirs. La majorité a pour objectif d'affecter un montant chaque année pour poursuivre la remise en état des trottoirs communaux.

Dans le cadre du PIMACI la réfection des trottoirs du Panorama est prévue pour un montant de 370849 euros.

Des aménagements en mobilité seront réalisés en 2023 dans certains villages de notre commune. Nous reviendrons vers vous dans la prochaine édition du bulletin communal.

JEUNESSE ET ATL

CONSEIL COMMUNAL DES ENFANTS

Chaque année, aux alentours du mois de juin, les enfants de 4ème et de 5ème primaire de la commune de Stavelot sont appelés à désigner leurs représentants au Conseil Communal des Enfants.

Tous les élèves de 4ème primaire, inscrits dans une des écoles de la commune, ont le droit de se présenter comme candidats au Conseil Communal des Enfants. Ils doivent faire remplir par leurs parents un formulaire d'autorisation.

Une fois les élections terminées, les enfants élus doivent prêter serment, début septembre, devant l'assemblée (Collège communal et Conseil communal). Un certificat et une écharpe de Conseiller aux couleurs de la Ville leur sont remis lors d'une annonce officielle en présence du Bourgmestre et de l'Echevin responsable.

Les candidats élus par leurs camarades s'engagent pour une période de 2 ans (de la 5ème à la 6ème primaires), à raison de 8 réunions par an (en fonction des projets à réaliser). Les réunions se tiennent en la salle du Conseil à l'Hôtel de Ville ou au Hall des Sports selon les mesures sanitaires en vigueur.

Les conseillers élaborent et mettent en place des projets collectifs, qui visent le bien-être de tous en

général et en particulier de tous les enfants qu'ils représentent. Ils doivent donc dépasser leurs intérêts personnels, ceux de leur famille, de leur entourage ou encore de leur école.

Cette année, 11 nouveaux conseillers et conseillères ont intégré le CCE. Nous les félicitons et leur souhaitons un bon mandat !

Piron Margot – Hanquet Noa – Ziant Romane - Schatas Valeska- Hurlet Margaux- Monjoie Thomas- Charlier Amaury- Schillewaert Lou - Gosau Yannis Leonardo - Delvaux Jade - Dahompré Sarah

QU'EST-CE QUE « PLACE AUX ENFANTS ? »

Depuis plus de 20 ans, la Ville de Stavelot à l'initiative du service Jeunesse de la Province de Liège organise le 3ème samedi du mois d'octobre la journée Place aux Enfants.

C'est une journée ludique et pédagogique qui veut favoriser la découverte du monde adulte par les enfants. Pendant toute une après-midi, les enfants observent et participent aux activités de la vie économique, politique, sociale, culturelle et sportive. Des lieux sont ouverts pour les emmener à la rencontre de l'envers du décor quotidien des adultes, dans leur quartier et dans leur commune.

L'objectif d'une telle journée consiste à susciter l'intérêt des enfants dans la découverte de leur commune mais aussi à permettre de s'exprimer et de donner leur avis.

Après 3 ans d'interruption, les enfants âgés entre 8 et 9 ans et inscrits dans une des écoles implantées sur le territoire de notre commune ont été invités à passer l'après-midi du 15 octobre en compagnie d'hôtes désireux de leur faire découvrir leur métier ou leur passion.

Ce sont donc 26 enfants qui se sont présentés ce jour-là.

Grâce à l'accueil et au dévouement de nos précieux hôtes, ils ont tous passé une excellente journée !

Que ces hôtes en soient remerciés !

Nous remercions également les parents présents qui ont encadré et véhiculé les enfants. Sans eux, une telle journée ne pourrait être organisée. MERCI

Hôtes présents cette année :

- Le service incendie de Stavelot
- Pauliphonic (Paulis Benoît)
- Doria Giet – Bien-être et Communication
- La ferme des Grandes Fagnes
- Les résidents de la maison de repos Ferdinand Nicolay et leurs animatrices
- Equi-Tao
- L'Espace Publique Numérique (Coline Charpentier et Arnaud Barth)

L'ACTION JOB ETUDIANT

L'événement à ne pas manquer pour les jeunes qui recherchent un job étudiant

Le samedi 11 février, le centre Infor Jeunes Malmedy organise sa traditionnelle **ACTION JOB ÉTUDIANT,** un événement proposé aux jeunes en recherche d'un job étudiant afin de leur donner quelques conseils pour optimiser leur recherche mais aussi connaître leurs droits et obligations.

Concrètement, lors de ce salon, ils pourront trouver :

- Toutes les infos sur la législation du job étudiant grâce à la présence d'une juriste de la fédération Infor Jeunes
- Un atelier CV par des conseillères du FOREM.
- Les modalités d'inscription dans les agences intérim de Malmedy
- Les infos sur la formation d'animateur jeunesse
- ET... plus d'une centaine d'offres de jobs étudiants disponibles sur les communes de Waimes, Malmedy, Stavelot et Trois-Ponts.

Infos pratiques

- Samedi 11 février de 13h30 à 17h à Infor Jeunes Malmedy (Place du Châtelet, 7A – 4960 Malmedy)

- Entrée gratuite et libre
- Toutes les infos sur malmedy@inforjeunes.be ou au 080 33 93 20

Mais en fait, Infor Jeunes, c'est quoi ???

Un Centre d'Information pour les jeunes des communes de Malmedy, Stavelot, Trois-Ponts, Waimes, Stoumont et Lierneux. Il propose une information indépendante, complète et actualisée sur tous les thèmes qui intéressent les jeunes (Job étudiant, mobilité internationale, vie relationnelle et affective, sécurité sociale, démarches après les études,...)

Ce qu'Infor Jeunes propose :

- **Des services** (des permanences pour répondre à toutes les questions des jeunes, une aide à la rédaction de CV et lettres de motivation, de l'orientation scolaire, des répertoires de kots, de jobs étudiants et de profs particuliers,...)
- **Des animations** dans les écoles mais aussi avec tout groupe de jeunes (Assuétudes, C'est mon choix, Internet et toi, Focus climat,...)
- **Des actions et des événements** (Salon du jeune bourlingueur, Action job, Campagne ruban blanc, Action SIDA,...)

Tous les détails se trouvent sur le site internet : www.inforjeunesmalmedy.be

Rachel Gazon : Animatrice-Informatrice
Damien Libert : Animateur-Informateur
Sophie Dutilleux : Coordinatrice-Animatrice

INFOR JEUNES MALMEDY
Place du Châtelet, 7a - 4960 MALMEDY
080/33.93.20 (Permanence)
Permanence du mardi au jeudi de 12h à 17h et le vendredi de 12h à 17h30.
www.inforjeunesmalmedy.be

FOLKLORE

75ÈME ANNIVERSAIRE DES BLANCS MOUSSIS

Les Blancs moussis ont célébré leur 75ème anniversaire avec l'enthousiasme qu'on leur connaît qui plus est avec des conditions météorologiques plus que favorables.

La Ville était partenaire dans ce beau projet.

Félicitations à eux pour le succès de cet évènement qui était plutôt risqué au vu de la concurrence évènementielle rencontrée le we des 20 et 21 août.

Etaient aux rendez-vous des agapes, des concerts et un rondeau nocturne innovant.

SAINT HUBERT STAVELOT 6 NOVEMBRE

Début novembre, Stavelot accueillait à nouveau la St-Hubert sur la renommée Place St-Remacle.

Sous un ciel favorable, l'Abbé Weinand a béni les nombreux chevaux et chiens ainsi que les morceaux de pain.

Cette tradition, qui s'était perdue depuis près de 30 années, a été remise sur pied par l'équipe dynamique du Haras des Prés Cléments (Ster-Stavelot) dont les membres étaient satisfaits au vu du succès et de l'enthousiasme du public présent.

Nul doute que ce chapitre du folklore local sera reconduit pendant de nombreuses années !

AFFAIRES ÉCONOMIQUES-AGRICULTURE-ENVIRONNEMENT-FORÊT-PATRIMOINE-VILLAGES

Raymond Kockelmann
Echevin

ENVIRONNEMENT

VOTRE TERRAIN A ÉTÉ TOUCHÉ PAR LES INONDATIONS ?

Des boutures de renouées asiatiques s'y sont peut-être installées et peuvent encore être éliminées facilement !

Les renouées asiatiques sont des plantes exotiques envahissantes qui se développent principalement sur les berges des cours d'eau et dans les terrains vagues. Elles y forment des massifs impénétrables enracinés en profondeur dans le sol. Ils étouffent toutes les autres plantes et sont très difficiles à éliminer.

A la suite des inondations de juillet 2021, de nombreux fragments de racines et de rhizomes de renouées ont été arrachés des berges et se sont disséminés dans les zones sinistrées. Ils donnent naissance à de petites boutures, parfois retrouvées en grand nombre dans les jardins proches du cours d'eau. En absence d'intervention, ces boutures vont s'enraciner progressivement dans le sol et former autant de nouveaux massifs dans des zones autrefois dépourvues de renouées. Les boutures de renouées ne s'enracinent pas tout de suite en profondeur dans le sol et peuvent être assez facilement éliminées durant les 2 premières années faisant suite aux inondations (en 2022 et 2023).

Si votre jardin a été touché par les inondations, ne tardez pas à le parcourir et à vous mettre en quête d'éventuelles boutures de renouées à éliminer. Les boutures doivent être extraites avec leurs racines à l'aide d'une fourche, bèche ou d'une pioche pour être sûr de ne rien laisser dans le sol avant de les rassembler dans un sac. Le matériel végétal peut-être éliminé avec les déchets verts au parc à container.

LA FORÊT

Au printemps a eu lieu une vente de 500m^3 de bois de sciage. Ils ont été vendus à un prix approximatif de 104 euros du m^3.

Après le printemps un ralentissement des commandes auprès des scieries a provoqué une chute des prix allant jusqu'à une perte de 25%. Les ventes de septembre restaient médiocres par rapport au printemps.

Début octobre, les prix sont repartis à la hausse et en fin de mois ils avoisinaient ceux du printemps.

Période choisie pour la vente de bois de sciage de la Commune. Vente de plus ou moins 4000 m3 pour la somme de 468.000 Euros et 130 m3 de bois de chauffage pour la somme de 9.368 Euros.

Période de vente parfaite pour un rendement maximum...

BIODIVERSITÉ

Suite à un appel à projet pour la biodiversité la commune de Stavelot a été sélectionnée ayant été la première à réagir à cette offre.

Ce projet privé était proposé à dix villes en Belgique.

Lors de la visite du responsable de projet quatre zones ont été proposées et trois retenues.

Ce projet consiste à créer des espaces de prairies fleuries pour une surface totale de 5000 m^2.

Les endroits retenus sont les suivants :

Sur le site des Etangs, une parcelle à côté du cimetière.

Aux Petites Communes, à l'emplacement de l'ilot central et une partie à droite de celui-ci.

Au Grand Biseu sous la ligne électrique des arbres fruitiers vont être plantés par Ecofirst pour la compensation de la boucle de l'Est et les fleurs seront disposées entre les plantations.

ÉCONOMIE

DEMOCRATIE PARTICIPATIVE
ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

A l'initiative de la Commission Economique de Stavelot et en collaboration avec l'échevinat du commerce et de l'économie, le secteur libéral a été convié au premier ' Apéro-rencontre' dans les installations du Spa Racing dans le zoning de Chefosse.

C'est le jeudi 3 novembre que se sont réunis indépendants, commerçants et artisans de notre Commune.

Au programme, l'analyse de l'enquête des indépendants de notre commune par le Fond Rural de Wallonie.

Cette rencontre était destinée à mieux se connaître à échanger nos idées et à passer un agréable moment.

Cette soirée a connu un franc succès et est certainement à réitérer.

COMMERCE

Ouverture le vendredi 5 août d'une nouvelle boutique située rue Henri Massange 12 à Stavelot où Annabel Pléers et Didier Hamers vous accueilleront avec plaisir.

O'Naturalis consacrée à la gamme de produits cosmétiques naturels et de la savonnerie artisanale.

Vous y découvrirez également de l'artisanat dédié à la salle de bain et à la décoration de la maison.

«Dans notre belle campagne de l'est de la Belgique, nous rêvons, créons, testons et fabriquons avec amour vos savons, shampoings, après-shampoings solides et autres cosmétiques, respectueux de votre peau et de la nature. La savonnerie artisanale O'Naturalis s'inscrit dans une démarche écologique, économique, éthique et responsable. Tous nos produits sont fabriqués à la main, à partir d'ingrédients 100% naturels.»

https://www.facebook.com/Onaturalislasavonnerie/

PREMIÈRE ÉDITION DU MARCHÉ DES SAVEURS ET DE L'ARTISANAT À FRANCORCHAMPS

C'est le 17 Juillet qu'a eu lieu la première édition du Marché des Saveurs et de L'Artisanat au centre de Francorchamps. Cette manifestation a été initiée par la Commission Economique de Stavelot. Une trentaine d'exposants ont répondu à l'appel.

Produits régionaux, à boire et manger... Articles de décoration, textiles, de maroquinerie et autres. Les enfants n'avaient pas été oubliés : château gonflable et

grimage étaient au menu.

Vu le succès, la Commission pense à organiser d'autres marchés dans les villages.

Une page Facebook a été créée afin d'informer des prochaines activités.

Contact avec Madame Alexandra Kockelmann (00352/621.588.104)

https://www.facebook.com/Marchedessaveursfrancorchamps

PATRIMOINE

DEMOCRATIE PARTICIPATIVE A LA COMMISSION DU PATRIMOINE

La dernière réunion de la Commission a permis de s'interroger sur l'intervention de l'Agence Wallonne du Patrimoine dans les dossiers de la maison Hastir et de l'éclairage des fontaines. Un bilan satisfaisant des Journées du Patrimoine 2022 a été dressé et le sujet de l'édition 2023 (*La Wallonie industrielle*) examiné. La Commission s'est félicitée de la numérisation de la Promenade citoyenne et du projet de reconstitution décorative en bordure de l'ancien virage de Stavelot. Elle a également décidé de travailler à la valorisation de l'histoire ferroviaire conservée par les RAVeLs.

BIEN ÊTRE ANIMAL

PERMIS DE DÉTENTION D'UN ANIMAL DE COMPAGNIE

Depuis le 1er juillet 2022 il est nécessaire de présenter un extrait du fichier central de la délinquance environnementale et du bien-être animal pour acquérir (acheter adopter ou recevoir) un animal de compagnie.

Cet extrait délivré par l'administration communale établit que la personne n'est pas sous le coup d'une interdiction de détention ou déchue de son permis de détenir un animal de compagnie.

Ces deux peines pouvant être prononcées tant par un juge que par un fonctionnaire sanctionnateur.

Les commerces les refuges et les élevages doivent demander à toute personne qui souhaite adopter acheter ou recevoir un animal de compagnie de fournir cet extrait de fichier central.

Par animal de compagnie on entend toutes races de chiens, chats, chevaux dans le cadre d'un loisir, oiseaux, hamsters, souris, poissons, poules, tortues, reptiles, lapins, furets et chèvres.

Si par contre l'acquisition de l'animal se fait à des fins purement économiques l'acquéreur étant inscrit à la banque Carrefour des entreprises le permis de détention n'est pas requis.

CANIPASSION AMÉNAGE SON NOUVEAU TERRAIN AUX PETITES COMMUNES.

Canipassion souhaite favoriser l'intégration harmonieuse du chien dans la famille de ses maîtres et de manière plus générale dans la société. Il propose donc un conseil, bénévole et sans engagement, dans le choix du type de chien le plus adapté à votre mode de vie, à votre âge, à votre activité.

Il vous aide ensuite à éduquer, à sociabiliser votre chien dans la bonne humeur et le respect, en privilégiant une approche positive.

Une classe <chiot > accueille les plus jeunes, pour leur apprendre la sociabilité et les rudiments de la bonne conduite.

Le passage dans les différentes classes par la suite, va accroître la connivence entre vous et votre chien, dans des exercices de plus en plus élaborés.

Les chiens sont éduqués par petits groupes de même niveau avec prise en charge personnalisée de chacun. Des cours particuliers sont envisageables ainsi que l'aide d'une comportementaliste canine. Nos 4 moniteurs sont expérimentés brevetés de la SRCSH pour la plupart.

Il pratique également une initiation à l'agility.

ASBL fondée en 2019 par 4 passionnés du monde canin (Christian, Viviane, Christine et Nathalie). Le terrain de Parfondruy s'est rapidement révélé trop exigu.

La commune de Stavelot a proposé un espace aux Petites Communes où l'aménagement et la sécurisation se terminent bientôt.

Nous acceptons les chiens de tous âges et toutes races identifiées et vaccinés et en ordre d'assurance familiale. La cotisation est fixée à 70 euros par an pour 2 leçons /semaine.

Cours le mercredi entre 18h30 et 20h30 et le samedi entre 9 et 12h.

Contacts Christian au 0486/799357 ou Viviane au 0496/486208 https://www.facebook.com/educationcaninepositiv/about

EVALUER LE RESPECT DU BIEN-ÊTRE ANIMAL

Alimentation, soins, logement et liberté de mouvement sont les 4 besoins de base nécessaires au respect du bien-être de nos animaux.

En vertu du Code wallon du Bien-être animal les animaux doivent être détenus dans des conditions et dans un environnement adapté à leurs besoins physiologiques et éthologiques.

Selon l'article D.8. § 1er.de ce Code, toute personne procure à l'animal qu'elle détient une alimentation, des soins et un logement ou un abri qui conviennent à sa nature, à ses besoins physiologiques et éthologiques, à son état de santé et à son degré de développement, d'adaptation ou de domestication. L'espace, l'éclairage, la température. l'hygrométrie, la ventilation et les autres conditions ambiantes sont conformes aux besoins physiologiques et éthologiques de l'espèce.

Selon l'article D.9. § 1er. Nul ne peut réduire la liberté de mouvement d'un animal au point de l'exposer à des douleurs, des souffrances ou des lésions évitables. Un animal ne peut être perpétuellement attaché. Dans les hypothèses qui ne contreviennent pas à l'alinéa 1er, l'animal attaché ou enfermé dispose de suffisamment d'espace et de mobilité, conformément à ses besoins physiologies et ethnologies.

Voici les éléments qui permettent d'évaluer le respect du bien-être animal. Tout animal doit :

- Avoir la possibilité de s'abriter ou d'être rentré en cas de fortes intempéries
- Disposer d'une surface de repos propre et sèche
- Avoir accès à l'eau et à la nourriture (même en étant à l'attache)
- Avoir la possibilité de se mouvoir sans entrave (se coucher, se mettre debout, accéder à l'eau et la nourriture)
- Recevoir les soins vétérinaires appropriés en cas de blessure et maladie.

ENSEIGNEMENT COMMUNAL-SPORTS-MÉMOIRE & CITOYENNETÉ-TOURISME-INFORMATION

Patrice LEFEBVRE
Echevin

ENSEIGNEMENT COMMUNAL

MIEUX VIVRE ENSEMBLE

Cette action aborde plusieurs problématiques : le fair-play, la sécurité routière, l'acceptation des différences et la lutte contre le harcèlement. Le 22 septembre, le relais du fair-play est parti des cours de récréation de Hockai et Francorchamps pour rejoindre l'Hôtel de Ville par le RAVeL. Puis les enfants ont assisté à des animations de l'Association pour la Protection des Enfants sur les Routes. Une sensibilisation au handicap a ensuite permis la découverte des difficultés rencontrées par les personnes à besoins spécifiques. Enfin, une conférence et des formations sur le harcèlement ont été organisées.

CHEMIN AU NATUREL

L'association « Tous à pied » a décidé de reconnaître le projet " Chemin au naturel " déposé par l'implantation de Ster, projet dont l'un des objectifs est la préservation de la biodiversité. Le chemin adopté par les élèves fera l'objet de semis et de plantations. Une charte d'adoption sera signée par la Ville qui s'est évidemment engagée à soutenir cette action.

LE PECA

Le Parcours d'Éducation Culturelle et Artistique (PECA) est destiné à permettre l'accès à la vie culturelle, notamment via des activités périscolaires complétant les enseignements dispensés pendant les heures de classe. Il s'agit en particulier de l'encouragement à la lecture (proximité de la bibliothèque communale et du bibliobus provincial) et de déplacements réguliers vers des spectacles et des expositions.

HOCKAI : AGRANDISSEMENT REPORTE

Déposé en début d'année, le projet d'agrandissement et de modernisation de l'école de Hockai doit être reporté, le subside accordé n'atteignant que 25% de la dépense alors que l'aide attendue était de 65%. Le programme prévoyait deux phases : la

construction de 2 classes supplémentaires puis la rénovation/isolation du bâtiment actuel, qui date du 19e siècle. Mais le subside a été refusé pour la 2e phase, alors que l'intervention des Fonds Européens devait obligatoirement porter sur l'amélioration des performances énergétiques. Ce projet n'est pas clos, le dossier va être transmis au Fonds de Bâtiments Scolaires où un subside suffisant pourrait être obtenu, mais la procédure sera hélas plus longue que celle prévue pour les aides européennes. En attendant, un module sûr et fonctionnel a été installé dans la cour de récréation.

MÉMOIRE

TERRITOIRE DE MÉMOIRE 2023 - 2026

La Ville a renouvelé son adhésion aux Territoires de la Mémoire, le réseau de résistance à l'extrême-droite et d'éducation à la citoyenneté dont elle fait partie depuis 2009.

UN DRAPEAU EUROPEEN

A la demande des porte-drapeaux, la Ville a fait l'acquisition d'un drapeau européen qui sera dorénavant arboré lors des cérémonies. Il est constitué d'un cercle de douze étoiles dorées sur fond bleu, étoiles symbolisant des idéaux nés au lendemain de la 2e Guerre Mondiale : l'unité, la solidarité et l'harmonie entre les peuples d'Europe. Nos « porteurs de mémoire » introduisent ainsi plus d'ouverture et de modernité dans leur très précieuse collaboration au mouvement commémoratif.

PROJET DE MUSEE D'HISTOIRE CONTEMPORAINE

Cette réalisation doit corriger l'absence d'un lieu de référence permanent où seraient illustrés et expliqués pour les habitants, pour la jeunesse et pour les touristes les éléments les plus significatifs de l'histoire récente du Pays de Stavelot, dès lors que le Musée historique de la Principauté arrête son récit à la fin du 18e siècle. Or, seuls les événements survenus depuis cette époque sont à même de donner au présent tout son sens. Sans un lieu où ces événements seraient relatés, Stavelot verra une part de sa mémoire sombrer dans l'oubli avec l'appauvrissement de la connaissance citoyenne que cela suppose. Un rapport établi par la Commission Patrimoine a dressé les grandes lignes d'un tel musée : évolution politique (naissance, développement et défense de la démocratie), évolution économique (déclin de l'agriculture et des activités traditionnelles, essor du tourisme), émancipation culturelle (naissance de l'école pour tous, alphabétisation et lecture publique, naissance et développement des associations culturelles). Ce rapport a été soumis à l'avis des responsables de l'asbl ETC qui gèrent l'espace muséal de l'Abbaye.

STAVELOT ET FRANCORCHAMPS DANS L'HISTOIRE MILITAIRE

La Ville de Stavelot accorde à la sauvegarde et à la transmission de la Mémoire une grande importance, au point où elle leur a fait une place parmi les compétences du Collège communal où ces deux objectifs font l'objet de démarches ouvertes vers la jeunesse et le tourisme historique notamment. Le Collège veille aussi à ce que le patrimoine imatériel (cérémonies) et matériel (sites, monuments, noms de rues,...) lié à cette compétence soit sauvegardé et enrichi.

Ce patrimoine permet de constater que notre Mémoire collective s'appuie sur la place significative qu'occupe la commune dans l'histoire militaire du pays.

1914 – 1918

En raison de la proximité de la frontière, notre région est une des premières à subir l'invasion des troupes prussiennes et, le 8 août 1914, un massacre de civils est commis à Francorchamps et à Hockai. Nos monuments portent les noms de très nombreux combattants, parmi lesquels des volontaires de guerre dont les plus jeunes avaient seulement 16 ans. Le réseau de résistance « La Dame Blanche » créa à Stavelot un groupe chargé de surveiller la ligne de chemin de fer par où transitaient les troupes prussiennes en route vers la France. Trois de ces résistants, dont une femme, Elise Grandprez, furent fusillés en 1917 à la Citadelle.

1939– 1945

Dans les années 1930, la Défense établit plusieurs fortins dans le périmètre de Stavelot et jusqu'à Hockai. En 1939, c'est depuis Stavelot que le résistant Laurent Lombard organisa le Corps d'observateurs belges (C.O.B.) qui surveillait les mouvements des troupes allemandes stationnées derrière la frontière.

Quand survint la mobilisation, la commune fournit un important contingent de soldats puis, sous l'occupation, elle devint un foyer de résistance : plusieurs groupes étaient à l'œuvre comme les Commandos Wallons, le Front de l'Indépendance et l'Armée Secrète. A Francorchamps, un réseau venait en aide aux réfractaires, aux prisonniers de guerre évadés et aux aviateurs alliés qui franchissaient la frontière toute proche.

En 1942 et 1943, de dramatiques arrestations eurent lieu : plusieurs résistants moururent devant le peloton d'exécution ou dans les camps, sous l'uniforme des triangles rouges.

Lors de l'hiver 1944 – 1945, Stavelot devint un lieu majeur de la bataille d'Ardenne et du succès de l'armée américaine face à la 1re Division blindée SS. Plus de 130 civils furent assassinés. Après la bataille, les unités du SEDEE (Démineurs) sécurisèrent l'Ardenne tout entière et nouèrent des liens étroits avec Stavelot.

Tradition d'accueil et de parrainages

En 1953, le SEDEE décida d'élever son monument national à Stavelot.

En 1956, le dragueur de mines côtier MS 928 prit le nom « Stavelot ».

En 1962, Stavelot devint ville marraine d'une unité de la force aérienne basée à Düren (FBA) : le 13e Wing Support Missiles. Celle-ci fut dissoute en 1991.

En 2012, Stavelot fut officiellement proclamée ville marraine du SEDEE

SPORTS

RENOVATION DES BRESSAIX

Si l'anneau d'athlétisme créé en 2018 résistait à l'inondation de juillet 2021, la partie la plus ancienne de la piste était emportée par les eaux. Comme prévu dans le plan de rénovation, la remise en état a été réalisée cet automne (coût : 133760 euros). Comme prévu également, celle des terrains de tennis aura lieu en 2023 (inscription budgétaire : 150000 euros) et recevra le soutien du club local. L'aide communale au sport ne se limite pas à un subside annuel.

PERFORMANCES DE NOS SPORTIFS

Stavelot a renoué avec ses cérémonies sportives en accueillant ses champions et championnes. Neuf disciplines, représentées par quatre-vingt-neuf athlètes. Parmi les sportifs individuels, Remi Godfriaux et de sa partenaire Lyra (titre mondial en canicross), Anthony Loffet (champion de boxe francophone) et Jean-Bastien Hac (champion de la province de cyclocross). Depuis, on a appris les résultats de Tatyana Lebrun (médaille de bronze au championnat du monde de paranatation), d'Ysaline Bonaventure (accession au top 100 de la Women Tennis Association) et de Jérôme Vanderschaeghe (7e de la «Diagonale des Fous », un des ultratrails les plus difficiles au monde).

MERITES SPORTIFS ET DU FAIR-PLAY 2022

Qui succédera à Tatyana Lebrun (mérite individuel 2019), au Royal Basket Club (mérite collectif 2019) et à Thiméo Quertemont (mérite du fair-play 2019) ? Réponse le 3 février au Hall de Francorchamps où le sport senior sera également mis à l'honneur.

DEMOCRATIE PARTICIPATIVE A LA COMMISSION DES SPORTS

Lors de la dernière réunion de la Commission, il fut notamment question des activités pour la jeunesse, des travaux réalisés et en projet, de l'heure de fermeture des cafétérias le week-end (en lien avec la sécurité) et de la nécessité d'éviter le gaspillage énergétique dans l'occupation des halls.

ENSEIGNEMENTS DE « FAITES DU SPORT »

Editée à 4200 exemplaires, la brochure « Faites du Sport » présente le sport local, ses associations, ses sites, ses valeurs, ses événements et sa structure de gestion. Les informations ainsi publiées permettent de dégager deux enseignements positifs : 1) le nombre de pratiquants qui est en augmentation depuis 2015 et 2) 40% des adhérents ont moins de 18 ans alors que cette tranche d'âge ne représente que 25% de la population. Autre constatation moins réjouissante : les filles ne représentent que 23% des affiliés. Il faut féminiser la pratique sportive.

BILAN PISCINE

Ce dernier été, il n'y avait que 4 piscines publiques en activité sur le territoire de la province de Liège. Parmi elles, la nôtre. Grâce à la Régie Communale Autonome et à la compétence des services communaux, l'installation technique, noyée en 2021, a été réparée et c'est une piscine parfaitement entretenue et sécurisée qui a été mise à la disposition de la population. Jusqu'au 28 août, date de la fin des vacances pour tous, elle a enregistré 9500 entrées, ce qui confirme une hausse de fréquentation particulièrement sensible depuis 2018.

PRESENCE DU SPORT

Des monuments évoquant le sport cycliste ont été installés naguère dans le Stockeu et dans la Haute Levée. Depuis peu, c'est le giratoire du Tour Hennet qui accueille une œuvre dessinant le tracé de notre circuit et 2023 verra l'ornementation de l'ancien virage panoramique de Stavelot. L'espace touristique valorise l'histoire sportive de la commune.

AU 27E CROSS D'AMERMONT

Florent Caelen, qui a représenté la Belgique au marathon des JO 2016, était présent cet automne parmi les 567 participants du 27e Cross d'Amermont. Commentaire du champion : « Amermont, c'est un des plus beaux parcours que je connaisse. »

CONTRE LE RACISME

Dans le monde sportif, la discrimination est une triste réalité, alors que l'inclusion fait partie de ses valeurs. Afin de conscientiser les pratiquants (de tous les âges) et leurs supporters, des banderoles ont été placées dans les infrastructures gérées par la RCA. Cette opération s'inscrit dans la collaboration établie entre la Ville et le Panathlon Wallonie-Bruxelles.

LAUREAT « J'AFFICHE MON FAIR-PLAY »

C'est Alexandre Abrassart, un élève de l'athénée, qui a remporté le concours « J'affiche mon fair-play » (catégorie dessin/peinture 10 – 12 ans) organisé par le Panathlon Wallonie-Bruxelles. Bravo à lui et à tous les enseignants qui oeuvrent à éduquer la jeunesse aux valeurs du sport.

LABEL COMMUNE SPORTIVE

Un dossier de reconnaissance « Commune sportive » a été introduit auprès de l'ADEPS qui a imaginé ce label afin de distinguer les entités menant une politique dynamique de développement du sport.

TERRE DE CYCLISME

En juillet 2024, sur décision du Comité Olympique et Interfédéral Belge, les équipes « cyclisme sur route » et « VTT » viendront préparer les Jeux Olympiques de Paris en Ardenne stavelotaine, au départ de Francorchamps.

LA RCA REDUIT LES FACTURES

Il est utile de rappeler que les investissements qui transitent par la Régie Communale Autonome sont exemptés de la TVA, ce qui permet de réduite le montant des factures. Ainsi, pour la rénovation de la piscine et de la clôture du terrain synthétique, l'économie s'élève à 39733 euros. En matière énergétique, après avoir équipé le synthétique et le hall en éclairage LED, elle prépare l'installation de panneaux photovoltaïques aux Bressaix. Et pour diminuer le coût du chauffage, elle a réduit la t° dans les salles de sport.

TOURISME

BILAN DE LA SAISON D'ETE

L'accélération de l'activité touristique se poursuit. A Francorchamps, le circuit a connu des affluences record (75000 entrées aux 24 Heures, 110000 au Grand Prix) alors que Coo profitait du beau temps pour recevoir plus d'excursionnistes (en juillet – août, la fréquentation des parkings communaux y a crû de 8,8 %). A Stavelot, de juin à août, l'Office du Tourisme a accueilli 31% de visiteurs en plus et l'Abbaye note que « si l'on excepte 2020, 2022 est meilleure fréquentation estivale depuis 2011. » L'allongement des vacances d'automne a également été bénéfique, notamment pour l'hébergement dans les gîtes de nos villages.

AIRE D'ACCUEIL POUR MOTORHOMES

Les déplacements en motorhome représentent une part de plus en plus importante du tourisme itinérant. La Région Wallonne a donc décidé d'augmenter le nombre d'aires d'accueil via un appel à projets auquel nous avons répondu, conformément au programme de majorité qui envisage semblable création à proximité du centre-ville et de ses centres d'intérêt. Le lieu retenu est le parking à l'entrée du site des étangs. Si le subside est obtenu, 14 emplacements y seront installés en 2024.

QUEL AVENIR POUR LE GP DE BELGIQUE ?

Avec 110000 billets vendus, le GP 2022 a remporté une franc succès, déversant sur le pays 55 millions d'euros de retombées, dont 42 en Région Wallonne. Après deux années difficiles dues à la pandémie puis à des conditions climatiques périlleuses, ce résultat a ramené le sourire au bord de l'Eau rouge, et d'autant plus que l'épreuve y reviendra en 2023. Ensuite, c'est l'incertitude. En se mondialisant, la F1 réduit l'importance de son berceau européen et, parmi tous les circuits historiques, Francorchamps ne peut plus se targuer d'être incontournable. Cette année, sa place n'a été confirmée qu'après la suspension de la Russie et le report de la Chine et de l'Afrique du Sud. Qu'adviendra-t-il du GP de Belgique après 2023 ? L'entreprise américaine Liberty Media, propriétaire du championnat du monde de F1, doit apprécier les qualités spectaculaires de notre circuit et la volonté politique de le défendre et de le moderniser. Cela suffira-t-il à lui garantir une place annuelle ? Devra-t-il entrer dans un système d'alternance ou connaîtra-t-il une nouvelle éclipse, comme dans les années 1970 ? Réponse l'année prochaine.

TOURISME SPORTF 2023

- 23 avril Liège – Bastogne – Liège
- 6 mai Championnat du Monde d'endurance
- 7 mai Flèche Ardennaise
- 2 juillet 24 Heures de Francorchamps
- 30 juillet Grand Prix de Belgique de F1
- 6 août Aubel-Thimister-Stavelot

CITOYENNETÉ

NUMERISATION DE LA PROMENADE CITOYENNE

La « Promenade citoyenne à Stavelot » a été écrite dans le cadre de l'opération « Stavelot village citoyen 2004 ». Depuis lors, elle est disponible à l'Office du Tourisme pour les visiteurs qui souhaitent découvrir les lieux de la ville symbolisant les droits inscrits dans la Déclaration des Droits de l'Homme. En 2023, avec l'aide des Territoires de la Mémoire, ce parcours va être balisé par des QR codes qui en feront une balade interactive et ludique « au fil de la démocratie ».

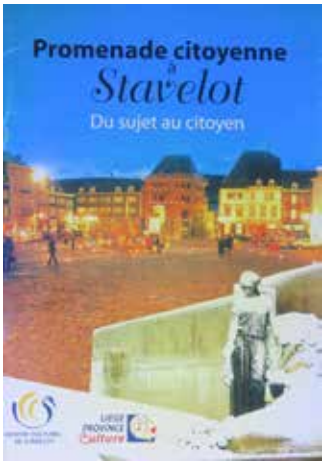

DEMOCRATIE PARTICIPATIVE

AU CONSEIL DES AINES

C'est avec tristesse que le Conseil a appris la disparition de l'un de ses membres, M. André Dubois, et il lui a rendu hommage. Lors de ses dernières réunions, le Conseil a examiné divers projets, comme une conférence donnée par des notaires, des animations lecture dans les lieux d'accueil de la petite enfance, la reprise des séances de « Ciné Senior » ou l'organisation d'un goûter à la MRS. De plus, le Conseil interpelle régulièrement le Collège sur des questions concernant notamment la sécurité et la mobilité.

L'HOTEL DE VILLE PAVOISE

La façade de la maison commune a été pavoisée pour célébrer à la fois le 20e anniversaire de la construction du bâtiment et le mouvement international en faveur de la paix dans le monde.

BUDGETS PARTICIPATIFS 2022

Le jury a décidé d'apporter son soutien à un projet d'équipement en réalité immersive pour les résidents de la Maison de Retraite et à deux actions visant à l'amélioration des performances énergétiques de salles accessibles au monde associatif. Le prochain appel à projets aura lieu en février 2023.

LES RAVELS, CHEMINS CITOYENS

Nos RAVeLs 44a et 45 jouent un rôle touristique important. Mais il n'est pas le seul.

Un projet vertueux

En s'inscrivant dans le projet RAVeL, la Ville a poursuivi un objectif majeur : mettre à la disposition des usagers les plus vulnérables des chemins de communication distincts des voiries dédiées à la circulation automobile. La sécurité des faibles constitue donc la première vertu de cette réalisation. Mais elle en a d'autres puisqu'elle encourage aussi à une mobilité respectueuse de l'environnement, qu'elle invite à l'activité physique et qu'elle pousse la recréation de liens de convivialité entre les gens et entre les lieux de vie.

Du chemin de fer aux chemins verts

Pour réaliser ces voies douces, on a utilisé des lignes ferroviaires désaffectées. Elles avaient été établies en deux temps : en 1867 (Liège – Stavelot – Luxembourg) et en 1914 (Stavelot – Malmedy). Quand ces chemins cessèrent d'être « de fer », ils étaient prêts à offrir un cadre idéal aux balades vertes recherchées aujourd'hui par tous. A cet égard, de l'Amblève aux Hautes Fagnes, ils traversent notre commune dans un décor naturel préservé.

Une signalétique sécurisante et accueillante

La signalétique de nos RAVeLs est de deux types. Un balisage de l'itinéraire d'abord, qui précise notamment les destinations les plus proches avec des indications kilométriques. Il est également sécuritaire : ainsi, le panneau « Signalez votre arrivée » correspond à une obligation communale, celle de l'usage par les cyclistes de l'avertisseur sonore lorsqu'ils approchent de piétons qui ne peuvent les apercevoir. L'obligation de prudence sur les voies lentes est particulière car la circulation en couloir n'y est pas obligatoire, les enfants peuvent y jouer et la vitesse y est limitée partout à 25 km/h. Les RAVeLs sont par excellence des lieux de partage de l'espace public. L'autre signalétique est touristique, elle comprend des panneaux de bienvenue et d'information.

3. Hockai La gare et le quai vers Francorchamp et Stavelot

Jalons

1995. Le projet RAVeL est initié par la Région Wallonne

2004. Création du pré-RAVeL 44a entre Stavelot et Hockai

2010. Création du RAVeL 45 de Stavelot à Trois-Ponts et de Stavelot à Malmedy

2021-2022. Rénovation du 44a dans le cadre du Plan RAVeL de la Région Wallonne (investissement de 2,5 millions d'euros)

INFORMATION

DIFFUSION DU CONSEIL COMMUNAL & DEMOCRATIE

Après la mise en ligne du nouveau site Internet, le développement de l'information se poursuit avec la retransmission en direct et l'archivage des séances publiques du Conseil communal. En mettant cette technologie en place, le Collège a exprimé la volonté que ces séances soient diffusées et archivées dans leur intégralité. Il s'agit d'une condition essentielle à l'exercice de la démocratie puisque c'est la seule façon de permettre aux habitants d'accéder à la pluralité des points de vue qui fondent les décisions. Seuls les échanges leur permettent de se forger librement une opinion.

Il faut donc se méfier de la publication a posteriori d'un extrait qui, par exemple, reprendrait l'intervention d'un seul conseiller. Propager une argumentation unique à son seul profit trahit l'esprit même de la démocratie en censurant les avis contraires.

Rappelons que les conseils communaux ont habituellement lieu chaque 3e jeudi du mois à 20 heures. On peut évidemment toujours y assister en présentiel ou alors via le lien suivant : https: //www.youtube.com/@villedestavelot4970

POUR SUIVRE L'ACTUALITE COMMUNALE

Très régulièrement alimentée, la page facebook Ville de Stavelot permet de suivre de près l'actualité communale. De juillet à novembre, le service Information y a publié 108 annonces qui concernent essentiellement les travaux et la mobilité (17,5%), l'environnement et les collectes (14%), les événements sportifs (7,5%), les événements culturels et mémoriaux (6 %), la participation au Plan Communal de Développement Rural (5,5%), les horaires d'accès aux bâtiments communaux (5,5%) et les acquisitions de la bibliothèque (5%). Par ailleurs, le site Internet s'ouvre sur des pages « Actualités » et « Evénements » elles aussi mises à jour périodiquement. On y trouve des informations diverses relatives par exemple au 20e anniversaire de l'Hôtel de Ville, aux collectes de sang organisées par la Croix Rouge, à la campagne No Racism in Sport ou à l'organisation du service de déneigement. De plus, la rubrique « Ma Commune/Arrêtés de Police » détaille toutes les dispositions relatives à la sécurité/mobilité des chantiers et des événements.

L'activation récente de ces nouveaux vecteurs augmente la proximité et la permanence du dispositif d'information communale, mais sans remplacer les moyens traditionnels où figurent le Bulletin communal, les publications spécifiques (comme la récente brochure « Faites du Sport »), les courrier(iel)s, les contacts personnels et appels téléphoniques,... Ce dispositif doit permettre à chaque habitant d'exercer son droit à la connaissance et de bénéficier d'informations utiles à son bien-être quotidien.

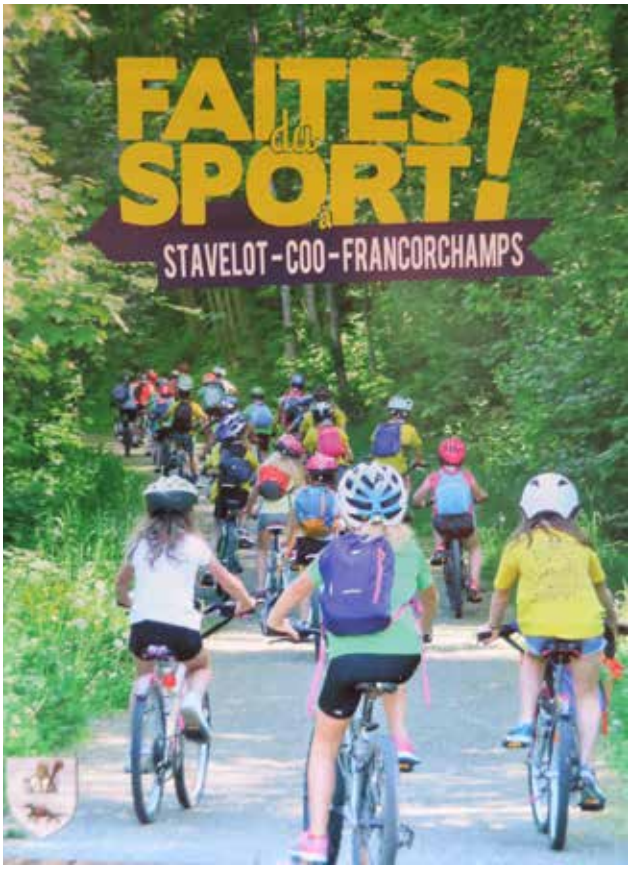

URBANISME - AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
LOGEMENT - PETITE ENFANCE - ENERGIE
PLAN DE DÉVELOPPEMENT RURAL
TRANSITION NUMÉRIQUE

NATHALIE REINMESTER
Echevine

ENERGIE

ÉTEINDRE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC DE MINUIT À 5H DU MATIN À STAVELOT.

Est-ce une bonne idée pour réduire le coût de l'énergie et être éco responsable ?

Suite à l'analyse des informations reçues de la zone de police, de Resa et de nos services des travaux et de l'énergie, le Collège avons pris la décision de ne pas éteindre l'éclairage public la nuit.

Pourquoi ?

- Risques sécuritaires soulevés par la zone de police (des accidents, des chutes, du vandalisme, des vols, de l'insécurité,...)
- Inefficacité des caméras de surveillance dans l'obscurité.
- Morosité ambiante accentuée surtout en période hivernale.
- Le gain financier attendu sur l'extinction du LED est nul en raison de l'accélération du plan de modernisation de l'éclairage public qui est à ce jour de 50% LED, et la totalité pour 2024 par RESA. Une temporisation de l'éclairage du LED est déjà effective entre 20 heures et 6 heures du matin. En cas d'extinction, cette temporisation ne sera plus opérationnelle.

Contrairement à la solution globale d'extinction pour l'ensemble de la commune, une intervention des agents RESA pour équiper d'un appareillage les cabines permettant de modifier la programmation cabine par cabine lors de manifestations diverses comme le Laetare, les grands feux dans nos villages, les bals et soirées, les congés scolaires, les week-ends,... demanderait l'assistance d'agents pour un montant de l'ordre de 22 800 €, soit 200 € par cabine. La commune en compte 114. Ces travaux pourraient se réaliser dans un délai de minimum 30 jours. Un montant complémentaire devrait également être pris en compte pour la réactivation de l'éclairage public.

Nos priorités sont :

- L'ordre public, la sécurité, le bien-vivre et le bien-être de nos habitants
- Le soutien à nos commerçants et à l'accueil des touristes dans une commune accueillante.

Mais aussi :

- Nos engagements POLLEC pour réduire notre empreinte carbone

Nous n'avons pas attendu cette crise pour adopter des mesures concrètes.

Les mesures déjà mises en œuvre :

- L'isolation de bâtiments publics (hall des sports, école de Francorchamps, bureaux du CPAS, ...)
- La modernisation LED de l'éclairage public réalisée sur 50% du territoire communal, et 100% d'ici 2024, dans les infrastructures sportives (terrain synthétique et hall des Bressaix à l'initiative de la RCA, cafétéria du Pré Messire avec l'aide des budgets participatifs,...) sans oublier dans les bâtiments communaux dès que ce sera possible
- Le chauffage par pompe à chaleur et pose de panneaux photovoltaïques dans les bureaux du CPAS en connexion avec la MRS pour y renvoyer le surplus de production
- La création de la RCA qui permet le gain de la TVA dans la gestion des halls sportifs, de la piscine et du terrain synthétique
- La crise fait apparaître le côté proactif de ces mesures : sans elles, les coûts seraient bien plus élevés.
- Le dispositif de soutien aux initiatives en matière d'isolation (primes) et de production d'énergie verte
- La création d'un service conseil en matière d'énergie et l'engagement d'un agent POLLEC
- La signature de l'accord de Paris
- La prise de position en faveur de la création d'un parc éolien à Cronchamps, avec compensation financière qui sera investie dans les villages impactés,

Les mesures mises en œuvre à court terme :

- L'éclairage de fête sera exclusivement en LED + limitation dans le temps
- L'extinction de l'éclairage des monuments patrimoniaux qui ne répondent pas à la technologie LED
- La conscientisation aux comportements d'économie visant les usagers des bâtiments publics (membres des personnels, sportifs, résidents de la maison de repos, ...)
- Une meilleure adéquation de la t° dans les halls sportif des Bressaix et de Francorchamps
- La revalorisation des différents déchets de béton et hydrocarbonnés reconcassés sur le site Pepin qui permettent une économie en terme de combustibles et rejet de co2 en évitant de longs trajets en terme d'évacuation et d'acheminement de ces matériaux.
- La création d'un parking de covoiturage pour permettre à chacun des solutions d'économies individuelles.
- La création de zones de bornes de recharge vélos et voitures dans le cadre de la transition écologique.
- La gestion responsable de la forêt et des bois ce qui équivaut à 50% du territoire de la commune. De plus, les forêts ont un impact trop peu souvent mis en évidence sur les problèmes climatiques.
- L'audit énergétique de l'ensemble des bâtiments communaux via subside.
- La prime pour la gratuité des audits via subside

Les mesures à l'étude à moyen terme :

- La mise en place de productions d'énergie adaptées dans les différents services communaux (écoles, hall des Bressaix, service travaux, maison de repos,...)
- Introduction de dossiers UREBA pour les écoles, le bâtiment des services travaux
- La modernisation LED des 50% restant de l'éclairage public en 2024
- La poursuite de la modernisation LED des éclairages des monuments patrimoniaux qui ne le sont pas encore
- L'étude en collaboration avec le CPAS pour l'installation d'un réseau de chaleur pour alimenter la maison de repos, la maison des jeunes, les bâtiments de l'accueil temps libre, ONE voire l'Abbaye de Stavelot
- Continuer la sensibilisation des écoliers, de la population et du personnel communal
- Le soutien aux projets d'entreprises locales qui investissent dans des projets éco responsables

DE NOUVELLES PRIMES RÉGIONALES POUR DES INVESTISSEMENTS ÉCONOMISEURS D'ÉNERGIE !

Prime régionale pour des travaux de moins de 3000€ HTVA et la toiture.

Vous souhaitez rénover votre toiture ? Votre logement a besoin de rénovations légères ?

Vous souhaitez entreprendre des travaux d'amélioration de la performance énergétique de votre logement ?

La prime travaux de moins de 3.000 € et toiture est faite pour vous ! Elle vous permettra de procéder à la rénovation complète de votre toiture ou de faire réaliser de petits travaux sans audit préalable.

Cette prime vient compléter le dispositif existant de la région wallonne pour les investissements économiseurs d'énergie.

Retrouvez toutes les informations au guichet énergie de Verviers 087 44 03 60 ou sur www.energie.wallonie.be en scannant ce QR Code pour arriver directement sur la bonne page

Primes temporaire - Appareil de chauffage et d'eau chaude sanitaire

Vous souhaitez installer, remplacer ou avez installé / remplacé votre système de chauffage ou d'eau chaude sanitaire ?

La Wallonie vous propose une aide financière sous forme **de prime sous certaines conditions.**

Pour bénéficier des primes, la facture finale de vos travaux doit être datée entre le 1er février 2022 et le 30 juin 2023 inclus et la demande doit être introduite dans les 4 mois de la facture.

Le montant des primes sera adapté selon votre catégorie de revenus, selon la composition de votre ménage, selon les travaux que vous souhaitez faire et leur contribution à l'amélioration de la performance énergétique de votre habitation.

Retrouvez toutes les informations au guichet énergie de Verviers 087 44 03 60 ou sur www.energie.wallonie.be en scannant ce QR Code pour arriver directement sur bonne la page

ASTUCES POUR FAIRE DES ECONOMIES D'ENERGIE

Tout d'abord avant de vouloir faire des économies, il est intéressant de se rendre compte des ordres de grandeurs. Qu'est-ce qui consomme le plus d'énergie dans une maison ?

Sur l'image ci-dessous, on se rend compte que les postes de consommation les plus importants ont **un point commun... Le chauffage de l'eau !** Que ce soit de l'eau circulant dans les circuits de chauffage, de l'eau chaude pour la douche, de l'eau chaude pour le lave-vaisselle et la machine à laver ou encore simplement de l'eau pour cuire les pâtes, le chauffage de l'or bleu sous ces diverses utilisations est LE plus gros consommateur d'énergie pour n'importe quel ménage.

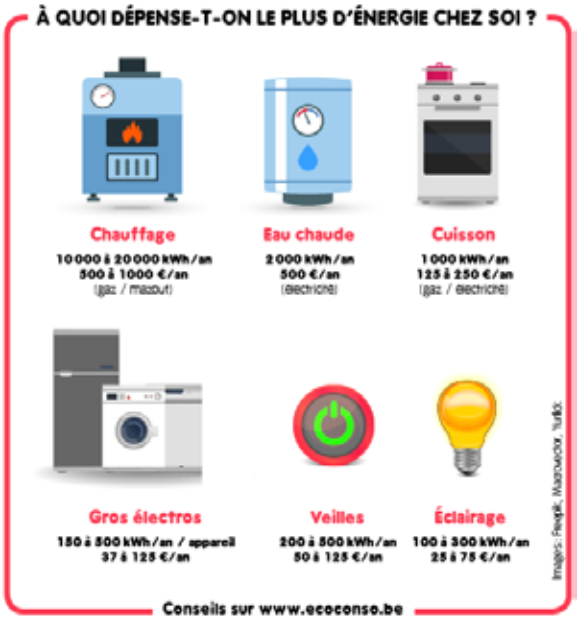

Vous voulez aller droit au but ?

Vous recherchez un site permettant facilement d'identifier les actions qui ont le plus d'impact ou celles qui ne coûtent pas grand-chose pour être mises en place ?

Le site Energywatchers est fait pour vous ! https://www.energywatchers.be/fr Pas besoin d'être très à l'aise en informatique, le site est très intuitif et aucune inscription n'est requise !

Vous trouverez sur ce site une myriade d'informations, réparties en conseils sur les primes énergie disponibles, conseils d'achat, conseils comportementaux, etc. Pour trouver rapidement ce que vous cherchez, nous vous conseillons d'utiliser les nombreux filtres disponibles (à gauche sur l'image) et le moteur de recherche.

Allez y jeter un œil, ça vaut le détour !

Envie d'approfondir certains gestes ?

Pour aller plus loin et approfondir un geste en particulier, vous pouvez aussi visiter le site « Ecoconso.be ». En utilisant le moteur de recherche, il y a de grandes chances que vous trouviez votre bonheur.

Vous êtes plutôt « papier » ?

Pas de soucis ! Des exemplaires papiers « 101 idées futées pour faire des économies d'énergie chez soi » vous attendent à l'accueil de l'Hôtel de Ville !

DEMOCRATIE PARTICIPATIVE
URGENCE CLIMATIQUE, QUE FAIRE A MON ECHELLE ?

La Ville de Stavelot et la Commission Participative Transition Energie ont le plaisir de vous convier à la conférence participative de Thomas Wansart, spécialiste de l'empreinte carbone, organisée le jeudi 26 janvier 2023 à 20h00 dans la salle du réfectoire des moines de l'Abbaye de Stavelot.

Aujourd'hui, le débat ne porte plus sur la réalité du réchauffement climatique mais bien sur les responsabilités et sur le pouvoir d'action des individus, des entreprises et des États. D'après une étude française du cabinet « Carbone 4 » fondé par Jean-Marc Jancovici, le pouvoir d'action des individus serait compris entre 25 et 45% pour atteindre les objectifs de réduction d'émissions de GES (gaz à effet de serre). Malgré ce pouvoir d'action, à l'échelle individuelle, **nous sommes souvent désarmés pour estimer les gestes et actions à entreprendre pour réduire leur empreinte carbone.**

Par rapport au climat, quelles actions ont le plus d'impact ? éteindre les lumières ? se déplacer à vélo ou à pied 1X par semaine ? isoler sa maison ? changer de chaudière ? faire du zéro déchet ?

Chaque geste est utile en soi mais quel est réellement le potentiel de réduction qui se cache derrière chaque action (individuelle / collective) ? Collectivement, quel peut être l'impact de la mise en place d'un pédibus ? Est-ce plus ou moins important qu'une rénovation complète d'un bâtiment public ?

A la manière d'un blind test, vous serez répartis par **petits groupes (5-8 pers.)** autour de différentes tables de discussion. Pour chaque thématique (mobilité, alimentation, logement, biens et numériques), nous vous demanderons d'établir un classement entre des actions (individuelles et collectives). Au terme de la soirée, **un lot d'une valeur de 100€** sera remis à la table ayant marqué le plus de points !

Inscription par mail à energie@stavelot.be ou au 0478 40 07 67 avec le nombre de personnes de votre équipe et les coordonnées de votre chef d'équipe. Nous vous attendons nombreux!

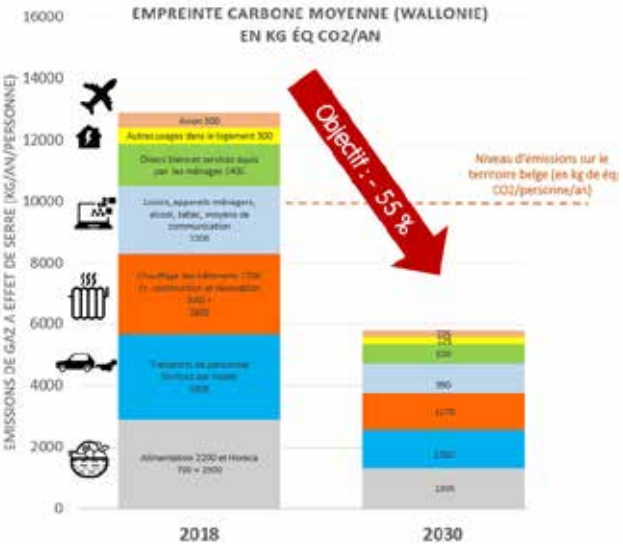

ECLAIRAGE DES VENELLES EN RUE NEUVE

De nombreux riverains empruntent régulièrement les raccourcis derrière la rue Neuve pour rejoindre celle-ci.

Suite à notre rencontre avec les habitants et à leur demande, nous nous sommes engagés à rendre ces passages plus agréables et sécurisants.

Un luminaire LED a été placé au début d'une des venelles.

De nouveaux points LED seront bientôt ajoutés pour encore améliorer la sécurisation et la clarté pour établir la liaison avec les parkings du contournement et l'arrière de la rue Neuve.

TRAVAUX DE REFECTION DE L'ALTERNATEUR DE LA STATION HYDROÉLECTRIQUE DES BRESSAIX

Suite à des problèmes d'étanchéification causés par le temps les murs de la cave de l'alternateur devenaient poreux. Engie a chargé une entreprise de réparer ces murs usés par les milliers de mètres cubes entraînant les pales de l'alternateur. Sur cette photo vous pouvez voir la réfection des murs ainsi que l'axe imposant de transmission entre les pales et le cœur même de la turbine.

Rappelons que cette turbine produit plusieurs dizaines de milliers de KW par an et tout cela uniquement avec la force de l'eau.

TRANSITION NUMÉRIQUE

ESPACE PUBLIC NUMÉRIQUE :

Depuis son ouverture, plusieurs personnes passent la porte de l'Espace Public Numérique chaque semaine pour demander de l'aide ou des conseils divers.

Depuis le mois de septembre, des ateliers se sont mis en place au sein de l'EPN mais également en dehors.

Plusieurs fois par mois, nous nous déplaçons à la Résidence Ferdinand Nicolay - Maison de Repos du CPAS pour y organiser des ateliers pour les résidents. Nous avons fait des blinds tests, des quizz, des karaokés sur YouTube (recherche de titres, avec paroles ou clips,...) mais aussi des animations sur tablettes (jouer sur la tablette au scrabble, aux mots croisés / fléchés, à la réussite, au Sudoku, à des jeux de mémoire ou de logique, etc).

En octobre, nous avons participé à la journée « Place aux enfants » pour faire découvrir notre bel Espace Public Numérique aux plus jeunes et aussi leur expliquer ce que nous pouvons y faire et montrer ce dont nous disposons comme matériel. Suite à cette journée, nous avons organisé un atelier d'initiation à la programmation au mois de novembre.

Depuis le mois d'octobre, en collaboration avec la Bibliothèque Communale, nous disposons de 5 licences sur les ordinateurs pour s'entraîner pour le permis de conduire théorique. L'accès est libre et gratuit pour tout le monde aux heures d'ouverture de la bibliothèque.

Plusieurs mercredis après-midi, en collaboration avec l'Accueil Temps Libre, nous créons un quizz intergénérationnel avec les enfants, que nous irons animer à la Résidence Ferdinand Nicolay en décembre. Les enfants apprennent à utiliser correctement le matériel et à faire de la recherche sur Internet pour trouver des anciennes chansons, font de la recherche dans les livres, prennent des photos des lieux de Stavelot avec un smartphone ou une tablette,...

Tous les mercredis matin de novembre, un atelier sur la gestion et l'organisation de la boîte mail est organisé pendant 2 heures. Deux personnes y participent.

En collaboration avec Infor'jeunes Malmedy et l'EPN de Trois-Ponts, nous organisons des animations contre le cyberharcèlement dans les écoles secondaires.

Notre agenda pour le premier semestre 2023 :

- Atelier « Traitement de dossiers et photos jusqu'à l'impression »

Les mercredis 18/01 ; 25/01 ; 01/02 et 08/02 de 9H30 à 11H30

- Atelier « Découverte du smartphone et de la tablette »

Les mercredis 01/03 et 08/03 de 9H30 à 11H30

- Atelier « Comment télécharger des applications ? »

Les mercredis 10/05 ; 17/05 ; 24/05 et 31/05 de 9H30 à 11H30

Atelier « Comment remplir des formulaires en ligne ? » Niveau avancé
Les mercredis 19/04 et 26/04 de 9H30 à 11H30

- Atelier « Créer son compte ‘ Itsme ’ et apprendre à s'en servir »

Les mercredis 14/06 et 21/06 de 9H30 à 11H30

- Plusieurs ateliers « NumériKids » avec des thématiques différentes

Les mercredis 11/01 ; 22/02 ; 22/03 ; 12/04 ; 17/05 et 07/06 de 13H30 à 15H30

Tous ces ateliers sont ouverts à tous et entièrement gratuits.

OPÉRATION DE DÉVELOPPEMENT RURAL

DEMOCRATIE PARTICIPATIVE

La Commission Locale de Développement Rural installée en janvier 2023 !

Ce sont plus d'une quarantaine de Stavelotains provenant des différents villages de la commune qui vont représenter leurs concitoyens au sein de la CLDR, la Commission Locale de Développement Rural. Cette commission, composée d'élus (max. ¼ du nombre total des membres) et d'habitants aura pour mission de rédiger une stratégie de développement pour la commune de Stavelot (Quels objectifs se donne-t-on ? Quel serait le futur idéal pour Stavelot et ses villages ?) ainsi qu'à définir les projets à mener pour atteindre ces objectifs.

Cette Commission sera mise en place début 2023 et vous sera présentée dans le Bulletin communal du mois de juin 2023. La liste et les coordonnées des membres seront renseignées sur le site internet de l'ODR : www.stavelotjeparticipe.info et sur le site de la ville http://www.stavelot.be

Ceux-ci vous représenteront, ils seront vos porte-paroles ! À vous de les contacter pour faire remonter les souhaits, idées, demandes qui s'expriment au niveau des villages.

Le contenu récolté auprès de la population comme base de travail

Le travail de la Commission se basera sur l'ensemble du contenu récolté auprès de la population lors des consultations villageoises organisées au printemps dernier. Lors de ces réunions, les Stavelotains étaient invités à se prononcer sur les points forts, points faibles et à partager leurs idées de projets en lien avec différentes thématiques faisant la vie de la commune.

Nous vous invitons le 24 janvier 2023, 20h à la salle du terrain de football de Francorchamps pour la présentation du diagnostic de Stavelot et de ses villages vus par ses habitants.

Un retour vivant, synthétique mais complet de ce qui s'est exprimé dans les villages,

Bienvenue à toutes et tous

Le comptes rendus de l'ensemble des consultations villageoises ainsi qu'une présentation du diagnostic de la commune sont également disponibles sur le site internet de l'ODR : www.stavelotjeparticipe.info et sur le site de la ville www.stavelot.be

CPAS-AFFAIRES SOCIALES-
PLAN DE COHÉSION SOCIALE

Anne CABRON-WETZ
Présidente du CPAS

CPAS

SERVICE ADMINISTRATIF ET SOCIAL

Après 7 années d'exil au sein de l'aile dite « Belgacom », le pôle administratif et social du CPAS est enfin retourné sur ses terres dont il était parti depuis 2015 lors de la création du mono-site.

Des bureaux flambants neufs nous permettent de continuer à assumer notre mission de service public dans un environnement propice à un travail efficace, et accueillent désormais nos concitoyens et leurs soucis.

A côté des services sociaux, le Centre gère aussi une maison de repos, une polyclinique, un service de repas à domicile, un service de proximité et une initiative locale d'accueil.

Madame Sandra Nizette nous a malheureusement quittés au mois de novembre ; nous avons aujourd'hui une pensée émue pour elle et pour sa famille.

MRS

Une nouvelle directrice !

Le Conseil de l'Action sociale a désigné une nouvelle directrice pour la maison de repos en la personne de Madame Maëlys Servais.

Madame Servais a 30 ans, avec derrière elle une carrière déjà bien remplie dans le secteur des maisons de repos. Assistante de direction dans le secteur privé puis dans le secteur public avant de devenir secrétaire de direction d'une intercommunale de la région active dans l'accueil et l'hébergement des personnes âgées.

Elle dispose d'un bachelier en gestion hôtelière, en administration des maisons de repos et un master en Santé publique à finalité de gestion des institutions de soins. Madame Servais a rejoint nos rangs ce 1er janvier.

AIDE SOCIALE

Octroi de la protection régionale conjoncturelle (PRC)

La crise énergétique que nous connaissons depuis 2021, amplifiée par l'invasion de l'Ukraine, nous met tous en difficulté. Les aides allouées par les gouvernements sont régies par des règles auxquelles les CPAS ne peuvent pas déroger.

Confrontés à une demande de la part d'un public de plus en plus large, qui s'écarte des bénéficiaires habituels, les CPAS ont exprimé un besoin de clarification quant aux modalités d'intervention : ce dispositif ne permet pas un traitement sur base automatique des demandes adressées aux CPAS mais s'inscrit dans le cadre de l'accompagnement individuel et de l'enquête sociale. Les critères établis par le CPAS de Liège pour administrer l'afflux des demandes visent bien à faciliter l'enquête sociale et non une automatisation d'accès à la PRC.

Qui peut en bénéficier ?

1) Soit vous disposez d'une attestation du CPAS ou d'un service social agréé reconnaissant une difficulté pour faire face à votre facture d'énergie

2) Soit vous êtes en situation de défaut de paiement dans les cas suivants :

- votre revenu professionnel est impacté significativement par la crise des prix de l'énergie : chômage temporaire ou droit passerelle en raison de la crise des prix de l'énergie
- vous disposez d'une allocation en qualité de chômeur complet indemnisé
- vous disposez du statut BIM
- vous disposez d'une attestation de sinistre de votre assurance ou d'un accusé de réception d'une demande d'aide du Fonds des calamités suite aux inondations de juillet 2021.

Gardons toujours à l'esprit que l'énergie la moins chère est celle que l'on ne consomme pas ; pour alléger la facture, il faut consommer moins...

Service énergie du CPAS

Guidance énergétique

Une guidance énergétique est proposée aux usagers rencontrant des difficultés et a pour missions :

- Aider les usagers à comprendre leurs factures d'électricité, de gaz et d'eau.
- Accompagner dans l'analyse de la consommation et le choix d'un fournisseur.

- Éviter les procédures de coupure de courant.
- Renforcer l'aide en cas de difficulté passagère dans le paiement des factures de gaz, électricité et eau.
- Informer sur les primes existantes.

Allocation de chauffage

Le Fonds Social Chauffage est une collaboration entre les pouvoirs publics, les CPAS et le secteur pétrolier.

Il intervient partiellement dans le paiement des factures de chauffage des personnes qui se trouvent dans une situation difficile.

Vous y avez droit selon votre situation familiale, votre combustible… mais, comment faire cette demande ? N'hésitez pas à venir rencontrer la responsable du service énergie durant les permanences du lundi matin de 09H00 à 11H00 ou au 080/89.22.96 ou ori@stavelot.be

PLAN DE COHÉSION SOCIALE

Ateliers « Estime de soi »

Cette année nous avons mis en place de nouveaux ateliers sur différents thèmes : faire son shampoing soi-même, ses produits d'entretien, prendre soin de sa peau et se maquiller, balade guidée, partage d'expérience et de conseils pour mieux se connaître soi-même,…

Ateliers cuisine

Lancement des ateliers culinaires ; pour les enfants nous avons proposé l'atelier «faire son goûter sain et maison» en partenariat avec l'ATL. Pour les adultes, en partenariat avec le CPAS nous organisons des ateliers lors desquels nous cuisinons en fonction des légumes de saison et sur un thème précis proposé par les participants. Nous préparons un menu complet et nous le dégustons ensuite ensemble.

Potager collectif

Cette année encore les participants au projet ont pu profiter des récoltes dans le potager suite à leur excellent travail. La mise en place de la serre a permis de belles récoltes de tomates, vu l'été. La préparation de la saison prochaine est en cours et tous ont travaillé à l'organisation et à la préparation du terrain.

Permis de conduire

En collaboration avec le CPAS, une session de 30 heures de cours théoriques a été donnée par une professionnelle à 20 participants (demandeurs d'emploi, bénéficiaires du CPAS, …). De plus cette année en collaboration avec la bibliothèque et l'EPN (espace public numérique), des programmes informatiques permettant aux personnes de s'entraîner au passage du permis théorique ont été installés sur les ordinateurs de l'EPN.

Activités de quartier

Cette année, la fête des voisins de la rue Neuve a rassemblé une quarantaine de personnes, tous se sont rassemblés un dimanche midi pour partager un barbecue et discuter entre voisins. Prochaine échéance : la fête de Noël

Conseil des jeunes et projet sida

Avec divers partenaires, nous travaillons à la mise en place d'un conseil communal des jeunes qui donnerait l'occasion aux ados de notre commune de s'investir dans un projet visant la mise en place d'actions à destination des jeunes.

Le PCS travaille avec divers partenaires à la mise en place de boites à préservatifs disposées à différents endroits de notre commune, ainsi qu'une action de sensibilisation.

Vous vous sentez seul ? Vous avez envie de rencontrer des gens ?

De rejoindre l'équipe, de produire et de récolter vos légumes, d'apprendre ou de partager vos connaissances ? De retrouver confiance en vous ?

N'hésitez pas à nous contacter pour participer à nos ateliers ou tout simplement nous rencontrer ou nous faire part de vos projets.

Plan de Cohésion sociale de Stavelot pcs@stavelot.be
080/ 282 440 0478/ 127 891

AFFAIRES SOCIALES

NOTRE MAISON CROIX-ROUGE A FÊTÉ SES 25 ANS !

Notre Maison Croix-Rouge compte actuellement 47 volontaires et une permanente qui s'engagent à travers nos diverses activités. Avec notre véhicule ou avec les voitures des chauffeurs, nous avons pu conduire un grand nombre de concitoyens à des RDV, examens médicaux, soins, …

Notre service prêt de matériel : lits, béquilles, cadres de marche, fauteuils roulants, chaises percées, …

Chaque mois, plus d'une centaine de personnes fréquentent notre vestiboutique et notre brocante: la qualité de l'offre est possible grâce au travail effectué par nos bénévoles ; cela permet à chacun de se procurer ce dont il a besoin à petit prix et de favoriser ainsi l'économie circulaire.

Nos bénévoles sont toujours heureux de vous accueillir autour d'une tasse de café.

Le lundi midi, nous accueillons une dizaine de personnes au bar à soupe où nous partageons en toute convivialité, un bol de soupe et une tartine. La porte est ouverte à toutes et tous. N'hésitez pas à vous joindre à nous.

L'atelier tricot accueille un mardi sur deux une dizaine de personnes qui partagent la passion du tricot et sont satisfaites de proposer leurs produits à des populations plus défavorisées.

Le dernier lundi du mois, l'Alzheimer café propose un lieu d'échange à une dizaine de personnes, des malades et leurs proches qui peuvent partager leurs expériences, leur ressenti et leurs « solutions » aux difficultés rencontrées.

Le mercredi matin et le vendredi après-midi, l'épicerie sociale, projet commun du CPAS, du Plan de Cohésion sociale et de la Croix-Rouge, propose aux clients qui nous sont adressés par le service social des produits variés et de qualité pour la moitié du prix habituel en magasin. Près de 40 familles de Stavelot, plus de 100 personnes, bénéficient de cette aide concrète.

La collecte de sang, s'organise le 1er lundi du mois à Stavelot et un mercredi tous les 3 mois à Trois-Ponts. Le 4 novembre, la MCR et l'amicale des donneurs de sang de Stavelot ont décoré plus de 30 personnes pour leur fidélité et un nombre de dons important, 20, 30, 60, 100 et jusqu'à 160 dons ! Nous tenons à encourager le don de sang qui permet d'assurer des soins de qualité à la population.

A cette occasion, le Dr Dommes a apporté quelques éléments statistiques sur l'évolution du don de sang ; la crise sanitaire a eu des incidences et le monde médical est vigilant : la moindre rhinite entraîne un report du don. Une fois le sang prélevé, les poches de sang sont centrifugées afin de les séparer en différents produits : globules rouges, plaquettes et plasma. Un don de sang total n'est jamais transfusé tel quel à un receveur : on transfuse uniquement ce dont le receveur a besoin en fonction de sa pathologie. De plus, des éléments du sang peuvent apporter une aide précieuse en cas de problème cardiologique, d'immunodépression, …

Fin 2021 et 2022, nous avons organisé, chaque fois pour une bonne dizaine de personnes, la formation BEPS, brevet européen des premiers secours. Tout au long de la formation, les apprenants reproduisent le schéma à suivre au cours de tout type d'intervention afin d'administrer les premiers soins efficacement et en toute sécurité, ainsi que la manière de communiquer les informations pertinentes aux services de secours (112).

Notre MCR veut apporter une aide concrète aux personnes qui rencontrent des difficultés et elle a besoin de votre soutien pour répondre aux demandes. Dès à présent, nous vous remercions pour l'accueil que vous réserverez à notre mailing de janvier.

N'hésitez pas à franchir nos portes! Les volontaires et la permanente sont toujours heureux de vous y rencontrer.

La Permanente et les volontaires de la MCR.

LE CMH A AUSSI FÊTÉ SES 25 ANS !

Le Centre Médical Héliporté, a aussi fêté cette année ses 25 ans d'existence. Un quart de siècle à sauver des vies par les airs, dans nos régions où l'hélicoptère intervient souvent plus rapidement qu'un Smur par la route.

Et vous, êtes-vous affilié ?

AIDER UN ENFANT EN DIFFICULTÉ ET L'ACCUEILLIR CHEZ SOI : C'EST POSSIBLE !

De nombreux enfants vivent des situations familiales tellement difficiles qu'il faut envisager pour une période plus ou moins longue un éloignement de leur milieu familial.

Actuellement, près de 7000 enfants sont éloignés de leurs parents à plus ou moins long terme. Ces enfants fragilisés – seuls ou en fratrie – ont besoin plus que n'importe qui d'un foyer pour retrouver un équilibre, un accompagnement humain et aimant pour bien grandir. Bref, toutes ces choses dont un enfant a besoin et que vous pourriez lui offrir.

Si vous avez du temps, une situation familiale stable, si vous avez envie d'apporter à un enfant toute l'attention dont il a besoin dans le respect de son identité, de sa personnalité, de son histoire, si vous avez envie de vivre une aventure particulière et enrichissante, ce projet est peut-être pour vous.

DEMOCRATIE PARTICIPATIVE

CPBS

La sensibilisation au cœur de l'action de la Commission communale des Personnes à Besoins Spécifiques

S'il est bien un défi majeur que notre commission s'est fixé depuis sa création, c'est de sensibiliser au maximum tous les habitants de notre commune au vécu des personnes porteuses d'un handicap.

À L'ÉCOLE

C'est ainsi que, à notre initiative, les élèves des 5-6èmes de l'école communale de Francorchamps et Hockai ont partagé une journée pas comme les autres le 6 octobre dernier. Grâce à l'association Altéo-Verviers, ces enfants ont pu découvrir, de façon ludique, le quotidien de personnes déficientes visuelles et moteurs, vivre un jeu praticable par tous, handicapés ou non, et réfléchir avec différentes personnes ayant des besoins spécifiques. Comment se déplacer en chaise roulante ? Comment écrire son nom, se faire une tartine, reconnaitre des pièces et des billets quand on est malvoyant ? Comment jouer à une pétanque adaptée quand on n'a pas la maîtrise de ses bras, ou ni de ses bras, ni de ses jambes ? Toutes ces questions ont pu être abordées dans la pratique à travers plusieurs ateliers. Ceux-ci ont ainsi dynamisé la parole et les questions des élèves. Ils leur ont offert de se projeter, d'exprimer leur sensibilité et de vivre l'entraide. En définitive, ils ont fait grandir chacune et chacun, et de modifier si nécessaire leur regard sur le handicap pour mieux construire ensemble une société plus solidaire et une commune plus inclusive. Des animations de ce type seront également proposées aux autres écoles primaires de la commune.

ET AU THÉÂTRE

Si la sensibilisation des enfants est d'ores et déjà en route, celle des adultes mérite d'être développée. C'est pourquoi, en collaboration avec le Centre Culturel de Stavelot – Trois-Ponts, notre commission a invité Karen de Paduwa à présenter son spectacle « Normal ! » le mardi 17 janvier prochain à 20h sur la scène de l'espace culturel de Trois-Ponts (rue Traverse 9). «Unique comme tout le monde, différent comme personne», pourrait être le sous-titre de ce one-woman show. Normal ! est un spectacle sur la différence, le courage, la tolérance et ce qui fait de nous des humains. Karen De Paduwa nous y raconte avec humour et émotion, certaines histoires de sa vie de « première comédienne handicapée de Belgique ».

Ce spectacle mordant, délirant et sensible lève les barrières entre les gens dits « normaux » et les « mutants » (nains, géants, porteurs de trisomie 21...)

qui peuvent devenir les « Super-Héros » de nos vies à tous. Un spectacle rare qui s'achèvera par un temps de rencontre et de réflexion avec l'artiste. Le prix des places est fixé à 12€ en prévente et 8€ étudiants. Le jour même : 15€ à l'entrée. Infos et réservations : CCSTP : 080 88 05 20 Billetterie en ligne : https://ccstp.be/billeterie/

ET LE SENTIER SENSORIEL

Le sentier sensoriel accessible à tous et adapté aux PMR, lui aussi facteur de sensibilisation de chacun aux déficiences physiques et/ou intellectuelles, est à présent bien avancé dans les bois d'Amermont. Grâce au service Travaux de la commune et à son équipe d'ouvriers dynamiques, le chemin est désormais totalement finalisé. Cette boucle de près de 700m permettra à chacun de parcourir ce joli bois dans de bonnes conditions et en sécurité. Grâce aux superbes panneaux didactiques les visiteurs pourront aussi découvrir plus avant la faune et la flore de notre région. Il reste à présent à finaliser le parking pour garantir un accès optimal aux personnes porteuses d'un handicap. Celui-ci sera réalisé dans les mois à venir, l'inauguration officielle du sentier étant prévue pour 2023.Nous tenons à remercier ici chaleureusement les entreprises Bodarwé et Probemal pour tous les matériaux offerts permettant une réalisation parfaite du sentier.

Pour la CPBS, Yves Reinkin Président

STAVELOT - COO - FRANCORCHAMPS
CitoyenS!

« GOUVERNER, C'EST PRÉVOIR ; ET NE RIEN PRÉVOIR, C'EST COURIR À SA PERTE »

Emile de Girardin – La politique universelle (1852)

Dans toute bonne gestion, la prévision est centrale. Qu'il s'agisse de la gestion d'une entreprise, d'une commune ou d'un ménage… Le terme « économie », d'ailleurs, vient du grec ancien « oikonomia », la « gestion de la maison ».

Lorsqu'un couple souhaite acquérir un logement et qu'il rencontre son banquier pour s'engager avec lui sur un emprunt à 30 ans, il prévoit de rembourser chaque mois de ces trente années cet emprunt et donc d'alimenter suffisamment son revenu pour pouvoir honorer ce remboursement. C'est une prévision. Les accidents de la vie peuvent venir chambouler cette prévision et nécessiter des adaptations, mais la prévision initiale est nécessaire à l'engagement du projet et à l'achat du logement.

Être prévoyant, c'est avoir un minimum de vue et de projection dans l'avenir pour pouvoir construire le présent.

Lorsque nous interrogeons la majorité sur ses prévisions budgétaires pluriannuelles et sur sa planification financière de l'avenir, elle répond que c'est impossible en raison des accidents de la vie qui rendent la planification impossible.

Non contente de s'enorgueillir de ne pas avoir de planification financière, cette majorité compare notre volonté aux ambitions de planification soviétiques aux conséquences désastreuses (famine de 1932-1933, notamment) et insulte la gestion passée dont elle est pourtant l'heureuse héritière. Cette outrance et cette caricature ne sont pas acceptables.

L'absence de planification de cette majorité ne doit pas être résolue par une ultra-planification. Ce serait tout aussi inefficace et irraisonnable. Et ce n'est pas notre proposition contrairement à ce qu'elle tente de prétendre.

Ce dont notre commune a besoin, c'est d'une gestion saine, prévoyante et agile. Oui, il faut être économe dans chacune de nos décisions et dépenser l'argent public comme s'il s'agissait du nôtre. Oui, il faut préparer les différents scénarios probables des années futures. Oui, des accidents de la vie risquent de survenir – positifs ou négatifs – et il faudra rester agiles dans nos décisions en faisant face aux nouvelles menaces et en profitant des nouvelles opportunités.

Mais dire que prévoir est impossible, ce n'est pas gouverner. C'est gouverner mal. C'est aller droit dans le mur, ou comme le disait Emile de Girardin, « c'est courir à sa perte ».

Marie-Céline Collin, Fabienne Detrembleur, Gaëtan Dumoulin, Anne-Marie Englebert, Pierre Erler, Fabrice Lebrun, Stéphanie Lejeune, Vincent Lignoul, Romain Lousberg, Olivier Marchal, Jérôme Monville, Jean-Marc Servais – Conseillères et Conseillers Communaux et de l'Action Sociale CitoyenS!

LA PAGE DE LA LISTE DU BOURGMESTRE

AU CONSEIL COMMUNAL

Lors de la séance du conseil communal du 25 octobre dernier, nous avons pu assister à l'installation du conseiller communal Monsieur Alexandre Grosjean, de Francorchamps, en remplacement de Monsieur Mathieu Pereira qui n'a pu continuer à exercer ses mandats pour des raisons professionnelles et de domiciliation. Bienvenue à Alexandre et merci à Mathieu pour son investissement au sein de la liste LB.

Lors de cette même séance, la majorité a présenté la modification budgétaire 2022.

Celle-ci présente un boni de 650 873 € à l'ordinaire et de 270 314 € à l'extraordinaire. La majorité a voté pour et l'opposition s'est abstenue.

En ces temps d'incertitude financière concernant la hausse des salaires, de l'énergie et des coûts des travaux, la majorité a dû gérer les finances avec prudence et faire des choix concernant les dépenses.

Mener une politique financière responsable a toujours été le choix fait par notre Bourgmestre et ses majorités successives durant ces 22 dernières années.

22 budgets qui n'ont jamais été pris en défaut. Gage de crédibilité.

Le budget 2023 n'y dérogera pas. Et pour les années suivantes, la grande inconnue concernant les rentrées financières du circuit (F1) sera déterminante.

Si nos « amis du groupe citoyens » ont crié au loup concernant un plan pluriannuel au cours de ce conseil, trop d'inconnues majeures ne permettent pas d'élaborer des budgets futurs sans posséder des données crédibles.

Cela relèverait de la malhonnêteté intellectuelle ou de la douce rêverie.

Seule certitude : nous devrons à l'avenir continuer à faire des choix responsables comme nous l'avons toujours fait et limiter les dépenses qui ne sont pas en lien direct avec les attentes de la population et le programme pour lequel nous avons été élus. Nous devrons peut-être renoncer ou reporter certains investissements surtout hors subsides comme nous avons déjà dû le faire.

La majorité a su gérer différentes crises comme celles du Covid et des inondations.

Vous pourrez compter sur elle pour faire face aux éventuelles difficultés à venir concernant la gestion communale.

Pour la Liste du Bourgmestre,

Jean Pol Bleus, Thierry de Bournonville, Anne Cabron-Wetz, Robert Coeckelberg, Philippe Crasson, Florence Depouhon, Olivier Genon, André Gerard, Alexandre Grosjean, Elisabeth Guillaume, Raymond Kockelmann, Damien Legras, Patrice Lefebvre, Fabien Legros, André Piron, Nathalie Rentmeister, Delphine Servaty, Nicole Simon

Photos : C. Cabron, M Foguenne, M Laboureur, P Lefebvre, JL Lemaire
Editeur responsable : Collège communal - Place St Remacle 32 - 4970 Stavelot